RIDS

Nummer 90
November 1981

François Marchetti

Pour un supplément au dictionnaire français-danois de Blinkenberg et Høybye

Københavns Universitet
ROMANSK BIBLIOTEK

Romansk Institut
Københavns Universitet
Njalsgade 78-80
2300 Kbh. S

Gebyr 5,00 kr.

Revue Romane

Romansk Institut under Københavns Universitet udgiver foruden RIDS tidsskriftet REVUE ROMANE, der kommer med to numre om året. Det støttes af Statens humanistiske Forskningsråd og har siden 1966 været Skandinaviens eneste internationale tidsskrift for romanistik med både litteratur og sprogvidenskab.

I 198o blandt andet:

Hilde Olrik: Michelet et Lombroso ou le discours exorciste
Ebbe Spang-Hanssen: L'analyse transformationnelle du complément de comparaison en français
Brynja Svane: Alain Robbe-Grillet: La Jalousie. Un roman qui a sa propre genèse pour sujet?
Carl Vikner: L'infinitif et le syntagme infinitif

Etudes Romanes

fremstår som særnumre af REVUE ROMANE og rummer større samlede afhandlinger.

Nr. 19 (1979) Arne Schnack: Animaux et paysages dans la description des personnages romanesques (18oo-1845)
Nr. 2o (1979) Lene Waage Petersen: Le strutture dell'ironia ne "La Coscienza di Zeno" di Italo Svevo
Nr. 21 (198o) Michael Herslund: Problèmes de syntaxe de l'ancien français. Compléments datifs et génitifs

***

Abonnementstegning og yderligere oplysninger fås ved henvendelse til
Romansk Institut, Jens Schou, Njalsgade 8o, 23oo København S
Telefon (o1) 54 22 11

TABLE DES MATIÈRES

p.

1. Préambule 5

2. Les dictionnaires français-danois. Aperçu historique. Etat présent. 9
2.1. Les devanciers du DFD.
2.1.1. Hans v. Aphelen. 9
2.1.2. Odin Wolff. 10
2.1.3. Chr. Sick. 11
2.2. Le DFD. 12
2.2.1. Description. 12
2.2.2. Buts et limites du DFD. 15

3. Les acquis de la linguistique au service de la lexicographie. 17
3.1. Lexicographie et syntaxe. 18
3.2. Lexicographie, sémantique et synonymique. 19
3.3. Lexicographie et sémiotique. 21
3.4. Lexicographie et terminologie. 21

4. Constitution de corpus. Sources d'information. 22
4.1. L'information orale. 23
4.1.1. Les informateurs. 23
4.1.2. Les organes d'information audiovisuels. 25
4.2. L'information écrite. 27
4.2.1. La littérature. 28
4.2.2. La presse écrite générale et spécialisée. 28
4.2.3. Les dictionnaires généraux unilingues. 30
4.2.4. Les dictionnaires généraux bilingues. 32
4.2.5. L'argot, les jargons de métiers et les dialectes du français. 33
4.2.6. Les centres de terminologie. 35
4.2.7. Les sources d'information technique. 36

5. Critères de sélection, dépouillement et mise en fiches. 39
5.1. Les critères de sélection. Synthèse. 40

p.

5.2. Le dépouillement et la mise en fiches. 43

6. Conclusion. 44

Notes. 47

Bibliographie. 56

1. Préambule

Le 20 septembre 1966, deux grands noms de la linguistique et de la lexicographie romanes au Danemark, les professeurs Andreas Blinkenberg et Poul Høybye, présentaient sous sa forme achevée, en deux volumes, un dictionnaire français-danois (abrégé ci-après en DFD) dont la publication en fascicules successifs avait commencé en janvier 1961. Ainsi était mis à la disposition de l'utilisateur un outil précieux: substantiel, fiable, pratique, fruit d'un long labeur entrepris plusieurs décennies auparavant et qui s'était déjà concrétisé en un gros dictionnaire danois-français, paru en 1937 et augmenté d'un supplément (1953). L'élaboration de ce premier dictionnaire, qui s'était étendue sur une période de sept ans, bénéficiait au départ, il est vrai, d'un atout majeur: l'exploitation d'un fichier d'environ 100.000 fiches, établi par la regrettée Margrethe Thiele (disparue prématurément en 1928).[1] Andreas Blinkenberg, à qui revenait la pleine responsabilité de la rédaction du dictionnaire, sut alors s'entourer d'une équipe rédactionnelle qui, outre Poul Høybye, se composa de Camilla Thierry et de Carl Hjort, auxquels vinrent s'adjoindre bénévolement nombre d'informateurs spécialisés dans différents domaines. Le besoin d'une refonte de ce dictionnaire, réimprimé en 1964, s'étant fait naturellement sentir, Blinkenberg et Høybye s'attelaient vers le milieu des années 60, après la publication du DFD, à une nouvelle tâche de longue haleine: la mise en chantier d'une édition revue et augmentée du dictionnaire de 1937 et de son supplément de 1953. Une étape intermédiaire fut la publication d'un important supplément en 1969 avant que parussent successivement en 1975 (I), 1976 (II et III) et 1977 (IV) les quatre volumes (comptant au total plus de 2000 pages de format 16,5 x 23 cm et enregistrant quelque 200.000 mots-souches danois) qui venaient couronner les efforts des deux éminents lexicographes et de leur équipe.[2]

C'est un truisme que de dire qu'un dictionnaire n'est jamais complet et a régulièrement besoin d'être révisé et augmenté. Comment pourrait-il en être autrement? Tout en gardant un fonds ou substrat historique, une langue évolue constamment et il serait, semble-t-il, illusoire que d'espérer pouvoir, même avec l'aide des ordinateurs, en dresser un état exhausif synchronique.

Tout état de langue doit être dressé diachroniquement, comme le prouve encore l'exemple récent du Trésor de la Langue Française, lequel enregistre le lexique français sur une période de près de deux siècles: de 1789 à 1960. Aussi illusoire serait de fixer un bon usage de la langue, avec toutes les contraintes que cela implique. Un appauvrissement s'ensuivrait immanquablement: faut-il rappeler l'exemple de Malherbe? Certes, une codification est inévitable à l'intérieur de toute langue, sinon ses usagers finiraient par ne plus se comprendre;il n'y aurait plus de communication, plus de littérature , a fortiori plus de dictionnaires: on aboutirait au degré zéro du langage, ce serait ou le mutisme intégral ou Babel. Ce qui, aujourd'hui, complique le "constat" même chimérique d'une langue à un moment bien déterminé, c'est le développement quasi explosif des termes techniques, avec ce que cela suppose de passages dans la langue courante, débordements, restrictions, glissements de sens, emprunts étrangers, néologismes, etc. Quel usager de la bicyclette au Danemark désignerait encore aujourd'hui le cale-pied par fodholder (enregistré par le DFD) alors que le terme en usage est le composé dano-anglais tåclips?[3] Si la langue danoise accueille de plus en plus complaisamment les termes et tournures d'origine anglaise (ne serait-ce que par parenté linguistique et autres influences de caractère historique, commercial et socioculturel), le français, pour sa part, a donné un coup d'arrêt à l'invasion des vocables anglo-saxons. Un des premiers à avoir tiré la sonnette d'alarme était Etiemble avec son "Parlez-vous franglais?" (1964). Les pouvoirs publics s'y sont mis à leur tour quelque dix ans plus tard et, à force de décrets et d'arrêtés, ont banni du vocabulaire français grand nombre d'emprunts à la langue anglaise. Ainsi, dans le vocabulaire de l'informatique, hardware et software ont dû céder la place à matériel et logiciel, de même qu'en langage sportif, on en est revenu à l'orthodoxe joueur de tennis après avoir abusé, des lustres durant, du pseudo-anglais tennisman (pluriel: tennis-men; fém.: tennis-woman, pl.: tennis-women!!!): le bon mot en anglais est tennis player mais il eût sans doute été plus difficile à prononcer par le Français moyen. Il reste néanmoins en français un grand nombre de termes anglais, codifiés par l'usage et la spécificité de leur désignation sémantique: week-end paraît intouchable, en France du moins, car,au Québec, il est battu

en brèche par fin de semaine, qui a les mêmes connotations.

Le caractère évolutif, mouvant, d'une langue ne peut qu'accroître les difficultés lorsqu'il s'agit de la transposer en une autre langue. Les différences de structures mentales et de structures linguistiques de langue à langue sont trop marquées,souvent trop complexes aussi, pour qu'il y ait correspondance d'une langue à l'autre, en un mot: équivalence.Tout traducteur sait par expérience qu'il doit, dans son travail, opérer grosso modo à un double niveau: celui de la structure superficielle, qui est de caractère purement morphologique et syntaxique, et celui de la structure profonde, la structure sémantique. S'il n'y a pas identité de la structure profonde de toutes les langues (comme le postule Chomsky), il y a, du moins, de fortes ressemblances, alors que les variations entre les structures superficielles des différentes langues sont pratiquement infinies.[4] Pour autant qu'il aura une connaissance poussée de la langue de départ et de la langue d'arrivée, le traducteur établira la correspondance au niveau "profond" avant de déterminer ce que j'appellerai l'habillage sémantiquement, morphologiquement, syntaxiquement et stylistiquement le plus adéquat. La formule danoise Husk at... déclenchera automatiquement dans mon cerveau sa correspondante en français: N'oublie(z) pas de...![5] Un dictionnaire bilingue, si riche, si bien organisé soit-il, ne pourra jamais être une panacée pour le traducteur qui n'a pas des langues sur lesquelles il travaille une connaissance approfondie. Tout au plus pourra-t-il lui épargner quelques bévues. Corollairement, quiconque prétend fabriquer un dictionnaire bilingue se doit non seulement de maîtriser sémantiquement, morphologiquement, syntaxiquement et stylistiquement, langue de départ et langue d'arrivée , mais comme la matière qu'offre un bon dictionnaire repose sur des connaissances encyclopédiques qui lui échappent inévitablement en partie, il sera amené à constituer autour de lui une équipe de spécialistes, destinés eux-mêmes à s'appuyer non seulement sur leur propre savoir mais encore sur celui que leur fourniront les ouvrages de références: dictionnaires de langue, lexiques plurilingues, index, etc., tout en n'oubliant pas de contrôler leurs informations.

Un bon dictionnaire bilingue ne peut consister en une simple accumulation de mots (comme c'est encore le cas de nombreux dictionnaires dits "de poche"): par une certaine organisation (on

pourrait ici parler de découpage) d'équivalents en fonction de la polysémie du mot-vedette et de ses connotations, il doit pouvoir éclairer l'usager sur le champ sémantique que couvre ce mot, des symboles, des lettres ou des abréviations précisant le découpage et des exemples illustrant la polysémie et la combinatoire du terme en question.

Le DFD est reconnu unanimement comme un manuel de premier ordre. Nous verrons plus loin ce qui en fait la qualité. D'aucuns lui reprochent parfois de renfermer un certain nombre d'archaïsmes. Faut-il leur rappeler que Littré, définissant son "Dictionnaire de la langue française", écrivait de celui-ci, dans sa préface, qu'il "embrasse et combine l'usage présent de la langue et son usage passé [6], afin de donner à l'usage présent toute la plénitude et la sûreté qu'il comporte"? [7] Diachronie et synchronie sont à la base de tout bon dictionnaire. Sinon, comment comprendre et à plus forte raison traduire des textes vieux de plusieurs siècles? Qu'on songe au sens particulier que le Siècle classique donnait aux mots feu, estomac, honnête, par exemple!

Le DFD n'est passible d'aucun grief à cet égard. Sa "modernité" au moment où il fut publié voici bientôt vingt ans en fait de plus un manuel qui, du point de vue de la langue courante et littéraire, n'a guère besoin d'être retouché, tout au plus légèrement adapté en fonction des nouvelles acquisitions et des glissements de sens dans le langage courant actuel. Une réimpression se justifie donc parfaitement, et elle est d'ailleurs imminente. Mais les inévitables lacunes dues aux raisons exposées ci-dessus, en particulier le manque sensible d'un grand nombre de termes techniques up to date, à quoi s'ajoute la volonté toujours manifestée par Andreas Blinkenberg et Poul Høybye de compléter régulièrement leurs dictionnaires par des suppléments, rendent la publication d'un supplément français-danois nécessaire. Cette tâche est déjà commencée depuis quelques annéees, un gros matériel d'ores et déjà rassemblé, et le supplément en chantier devrait pouvoir paraître dans un avenir relativement proche. En 1977, les deux fondateurs du DFD ont inclus dans leur équipe rédactionnelle Johan Windfeld Hansen (qui avait activement collaboré au DFD) et le signataire de ces lignes.

L'objet de la présente étude est triple: d'abord, retracer les grandes étapes de la lexicographie franco-danoise au cours des trois derniers siècles; ensuite, montrer que les apports de la

lexicographie moderne, appuyés sur les acquisitions des linguistes en matière de syntaxe, sémantique, synonymique, sémiotique et terminologie (informatisée et non informatisée) permettent de constituer un corpus correctif et complémentaire plus fiable et mieux ordonné; enfin, indiquer les principales sources d'information françaises et danoises à partir desquelles sera établi le corpus en question, de même que définir les critères de contrôle et de sélection mis en oeuvre pour assigner à ce corpus les limites raisonnables que lui impose inévitablement la conception d'un supplément français-danois envisagé dans la ligne de l'actuel DFD.[8]

2. Les dictionnaires français-danois. Aperçu historique. Etat présent.

Aucun dictionnaire bilingue n'est conçu ex nihilo. Il s'appuie sur un ensemble complexe d'informations préexistantes dont il tire plus ou moins largement parti, et l'expérience prouve que, dans le cas des dictionnaires bilingues comme dans celui des dictionnaires généraux ou spécialisés, une grande partie de l'information passe nécessairement en héritage, mutatis mutandis, d'un dictionnaire à l'autre. Le DFD a eu d'illustres devanciers, dont on ne dira jamais assez les services qu'ils ont rendus en leur temps et même bien après, et il me semble utile de leur rendre ici justice avant même de mettre en lumière les acquis du DFD.

2.1. Les devanciers du DFD.

2.1.1. Hans v. Aphelen

Le premier dictionnaire français-danois important est à porter au crédit de Hans v. Aphelen. Il fut publié en 1759, avec une partie "danois-français" et une partie "français-danois", puis repris en deux volumes en 1772-1777. Dans sa 2e édition, la partie "français-danois" ne comptait pas moins de 1300 pages au format 20x25 cm, chacune divisée en trois colonnes. Lorsque l'enseignement du français et de l'allemand fut introduit à l'université de Copenhague en 1754, année où mourut le célèbre dramaturge Holberg, on y engagea comme enseignant un "adjunkt" du nom de Hans v. Aphelen. Celui-ci reçut une chaire en 1759, mais pas immédiatement les gages afférents. On est en droit de supposer qu'il dut vivre, un certain nombre d'années du moins, des droits que lui rapportaient les dictionnaires bilingues publiés par lui, à commencer par ceux qui touchaient à l'allemand et au danois.

Les dictionnaires de v. Aphelen reçurent la caution du roi ("Trykt med Kongl. allernaadigste Privilegio") et portèrent conséquemment en titre "Den Kgl. Ordbog" ou "Dictionnaire Royal". [9]

Le dictionnaire français-danois de v. Aphelen se distinguait déjà par un certain nombre de qualités: corpus abondant pour l'époque, organisation méthodique de la matière (typographie différenciée, étymologie, définition de la catégorie grammaticale à laquelle appartient chaque mot-vedette, nombreux équivalents, exemples éclairant la polysémie), mais les combinaisons n'étaient pas ordonnées alphabétiquement en fonction du second terme le plus important, et, surtout, on regrettait qu'il y eût si peu d'exemples illustrant la combinatoire.

A examiner même rapidement ce dictionnaire, on s'aperçoit que v. Aphelen avait puisé ses sources françaises dans trois ouvrages principaux: le Dictionnaire de l'Académie, le Dictionnaire universel de Furetière et le Dictionnaire de Richelet. Probablement avait-il aussi eu recours à l'Encyclopédie, dont la publication s'était étendue entre 1751 et 1772 et qui, en enregistrant les progrès de la pensée et des sciences, offrait un corpus de choix.

2.1.2. Odin Wolff

A la fin du XVIII^{e} siècle, plus exactement en 1796, paraissait un dictionnaire français-danois et danois-français, dont l'auteur, Odin Wolff, docteur en philosophie, affirmait un peu présomptueusement dans le titre qu'il était complet: Fuldstændigt Fransk og Dansk Lexicon, efter de bedste ordbøger udarbeidet. Rien que la seconde partie du titre (élaboré à partir des meilleurs dictionnaires) laissait sous-entendre tout ce dont Wolff était redevable à v. Aphelen. Wolff en convenait d'ailleurs volontiers dans sa préface, ajoutant qu'il avait corrigé un certain nombre d'erreurs commises par son devancier et pallié du mieux qu'il pût les lacunes de celui-ci. Wolff appuyait aussi son corpus sur le dictionnaire de Nour et reconnaissait sa dette envers de grands écrivains de son siècle comme Voltaire et Rousseau.

Le volume français-danois de Wolff renferme au total 964 pages au format 11,8 x 18,7 cm, chacune divisée en deux colonnes. Du point de vue de l'organisation de la matière, on ne remarque guère de progrès notable par rapport au travail de v. Aphelen. Les fautes les plus évidentes ont été pour la plupart corrigées, mais à de

nombreuses nouvelles entrées ne correspondent pas, en danois, des équivalences: seulement des explications, parfois un peu fantaisistes. [10]

2.1.3. Chr. Sick

Il faudra, en fait, attendre près de cent ans pour constater un progrès manifeste dans le domaine de la lexicographie franco-danoise, et ce sera le dictionnaire français-danois de Chr. Sick, publié en 1883 et intitulé plus précisément Dictionnaire français - dano-norvégien. Dans sa deuxième édition, revue et augmentée par Carl Michelsen, l'ouvrage de Sick se compose de 703 pages de format 13,7 x 20,3 cm, les addenda et corrections n'occupant que cinq pages en fin volume.

Comme dans le dictionnaire de Wolff, la matière est répartie en deux colonnes par page. Bien que le nombre total des pages soit nettement inférieur à celui des dictionnaires de v. Aphelen et de Wolff, le corpus du Sick est plus riche (ce qui s'explique par une typographie plus fine et plus resserrée, tout en étant plus lisible) et surtout mieux organisé:

- Les exemples sont donnés alphabétiquement en fonction du mot-vedette ou de l'initiale du second mot le plus important (opération à laquelle n'échappe pas une part d'arbitraire); le mot-vedette n'est pas répété à chaque exemple, mais remplacé par le signe ~ (suivi éventuellement de la ou des lettres de la terminaison), ce qui procure un gain de place sensible;
- Les mots d'une même famille sont ordonnés alphabétiquement dans le même article sous le mot-souche. Ainsi: godron, godronnage, godronner, godronneur; [11]
- Toute une nomenclature d'abréviations, de signes et de symboles aide à la lisibilité du texte: la liste complète (et abondante) en est donnée en début d'ouvrage;
- Des chiffres et des lettres permettent également un classement logique dans l'usage de certains mots fréquents comme les prépositions à ou de. On peut regretter que le même principe n'ait pas été adopté pour tous les mots polysémiques.
- En zoologie et botanique, le terme latin (écrit en italiques) est souvent ajouté à la traduction et assure une meilleure identification.

Ces qualités, entre autres, font que le Sick est encore partiellement utilisable aujourd'hui. Il est indubitable que,

dans l'établissement de son corpus, l'auteur a tiré abondamment parti des énormes et solides matériaux réunis par Littré, ainsi que de dictionnaires bilingues importants déjà publiés à son époque, tel le dictionnaire allemand-français et français-allemand de Sachs et Villatte, [12] sans oublier les ouvrages de ses prédécesseurs au Danemark. A cela viennent s'ajouter des informations issues indéniablement de lectures diverses approfondies. Mais au Sick, tout comme aux dictionnaires qui l'ont précédé, s'attache un défaut rédhibitoire: il est essentiellement l'oeuvre d'un seul homme.

2.2. Le DFD

Contrairement aux dictionnaires français-danois qui l'ont précédé, le DFD est le résultat d'un travail d'équipe, Andreas Blinkenberg et Poul Høybye s'étant attaché les services de quatre autres rédacteurs: deux professeurs de lycée, Johan Windfeld Hansen et Holger Schelde, et deux traducteurs spécialisés, Arne Krog et Holger Schou. D'innombrables spécialistes furent consultés, comme l'atteste le caractère encyclopédique de l'ouvrage, qui reflète notamment les progrès techniques enregistrés jusqu'au début des années 60. La mise en chantier fut commencée vers 1950.

2.2.1. Description

Le DFD se présente sous la forme de deux volumes dont l'épaisseur modérée (env. 4 cm) les rend agréables au maniement. Le format est 16,5 x 23 cm (comme pour le dictionnaire danois-français de 1975-1977 par les mêmes auteurs), le nombre total des pages de 1934 (en comptant une liste d'addenda et d'errata et une bibliographie en fin d'ouvrage). La matière est répartie en deux colonnes sur chaque page. Un calcul statistique a permis d'établir que ce dictionnaire englobait quelque 105.000 entrées.
La typographie est différenciée, la lisibilité toujours parfaite pour qui a de bons yeux (mais les impératifs d'économie priment). De toute façon, il semble difficile de faire mieux du point de vue de la présentation, car le soin qui a été apporté à la fabrication artisanale du DFD est extrême et en fait un ouvrage déjà esthétiquement excitant.

En ce qui concerne l'organisation de la matière, les auteurs ont conservé un certain nombre de principes qui avaient fait leurs

preuves avec le Sick(typographie différenciée, usage des lettres, des chiffres, des abréviations, des symboles, ordonnance alphabétique des exemples, etc.), mais les changements en mieux sont manifestes:

- La prononciation de chaque entrée est indiquée entre crochets derrière l'entrée, sauf dans le cas de mots composés dont la prononciation est indiquée par ailleurs pour chaque composant (ex. cache-nez), et dans le cas de dérivations (prononciation indiquée pour asseoir, mais pas pour s'asseoir).
- Chaque adjectif est suivi de sa désinence féminine. Pour les adjectifs irréguliers, le masculin pluriel est également indiqué (ex. cordial, -e, -iaux). Pour tous les adjectifs qui ont une forme particulière au masculin singulier devant voyelle, cette forme est notée (ex. bel, fol, mol, nouvel, vieil). Cette notation est plus complète et plus systématique que dans les dictionnaires précédents.
- L'indication de la catégorie grammaticale est également plus complète, plus systématique et plus lisible.

Pour les articles importants, Blinkenberg et Høybye ont repris le principe général, déjà appliqué dans le dictionnaire danois-français de 1937, de l'organisation en "tête" et "queue" telle qu'ils la rappellent dans la préface à leur dictionnaire danois-français de 1975-1977:
"La "tête" de l'article analyse les nuances sémantiques du mot-souche en question et les arrange tant selon l'importance que selon les affinités sémantiques, en donnant pour chaque bande du spectre sémantique le ou les équivalents [dans l'autre langue]. La seconde partie de l'article, le "corps" ou la "queue", contient l'ensemble de l'exemplification "in situ", les groupes étant arrangés alphabétiquement, ceci pour obtenir le maniement le plus rapide possible". Pour illustrer l'excellence de ce principe et les progrès qu'il marque, comparons l'article jambe chez Sick et dans le DFD:

jambe [l. *gamba*] *f.* Benet; ~ de bois Træben, En, f. har Træben; haut en ~s langbenet; *fa.* ~ de-ci, ~ de-là over Skrævs; courir à toutes ~s løbe af alle Kræfter; jouer des ~s løbe bort; jouer q. par dessous (la) ~ narre, bedrage En; passer la ~ à q. spænde Ben; *fa.* prendre les ~s à son cou tage Benene paa Nakken; cela ne lui rendra pas la ~ mieux faite vil ikke nytte ham | Ben paa en Pasfer | *mg.* les ~s Tryk med Laaret; sentir bien les ~ lystre Schenklerne | *ar.* Pille; Dørs, Vindues Sidestøtte; Stenunderlag und. Bjælker; ~s d'huisserie Dørstolper; ~ de force to i Gavlen sammenstødende Bjælker; ⊕ Maskinkræ | *ch.* Dyrs „Løb".

(1) Sick

jambe [ʒɑ̃:b] *s.f.* **A)** (*anat.*) ben (*is. fra knæ til fod*; — (*ch., om dyreben*) løb; — (*cuis.*) [lår]bov. **B)** (*spéc.*) (*arch.*) [mur]pille, kvaderstenspille; (*undert.*) stolpe; (*coul.*) skaft (*på strømpe*); — ⊕ [passer]ben; stilk (*på glas*). **C)** (*i ridning*) (*pl.*) ~s schenkler, tryk med låret.

la ~! (arg.) hold op! du keder mig! hold mund! || *n'aller que d'une ~ a)* hinke; *b)* (*fig., fx. om forretning*) gå dårligt; *aller à trois ~s (ch.)* gå på tre ben, hinke; *~s arquées* hjulben; *~ articulée, ~ artificielle* kunstigt ben; *faire la belle ~* blære sig, stoltsere; *cela* (el. *c'est ça qui*) *me fera une belle ~, quelle belle ~ cela me ferait, je m'en ferais une belle ~* det skal fedt (*el.* stort) hjælpe; *une ~ de bois a)* et træben; *b)* en mand med træben; *~ boutisse (arch.)* pille af kvadersten hvis smalle side stikker frem fra muren; *~s cambrées, ~s en cerceau* hjulben; *avoir des ~s de cerf* løbe som en hjort; *[nœud de] ~ de chien* ⚓ trompetstik; *faire une* (el. *un nœud de*) *~ de chien* ⚓ brække trompet; *~ de compas* passerben; *~s de coq* P tynde ben, storke-ben; *être dans les ~s de q.* komme ind mellem benene på én, stå (*el.* gå) én i vejen; *~ deça (el. de çi), ~ delà* F overskrævs; *~ de dedans (i ridning)* venstre ben; *~ de dehors (i ridning)* højre ben; *~ d'encoignure (arch.)* hjørnepille (*i en mur*); *entrer dans les ~s de q.* komme ind mellem benene på én, gå én i vejen; *~ étrière (arch.)* støttepille, -bjælke; *~ de force a) (arch.)* (*i tagværk*) skråbånd, -ben, -støtte, -stræber, strækebjælke, stræber, stiver, sprængbånd, spræng; *b)* ⊕ støtteben; *c) (aut.)* stiver for kardanaksel, kardanstag; *~ de force de pavois* ⚓ lønningsstøtte, skrå støtte fra dækket op mod lønningen; *~ de force de tambour* ⚓ hjulvingestøtte, skråstøtte under hjulkasse; *friser la ~* gøre krumspring, springe, hoppe; *verre sur ~ haute* glas på høj fod, glas med stilk; *les ~s hautes* med benene i vejret, med benene højt løftet; *haut en* (el. *sur*) *~* højbenet, langbenet; *~ de hunes* ⚓ pyttingvant; *il faut faire le pas selon la ~* man må sætte tæring efter næring; *jeter qc. dans les ~s de q., jeter un chat aux ~s de* (el. *à*) *q. (fig.)* volde én bryderier, lægge én n i vejen; komme i vejen med en slæde; *jeu de ~s (sp.)* benarbejde; *jouer des ~s, jouer de l'epée à deux ~s* smøre haser, løbe sin vej; *jouer q. sous ~* F tage én ved næsen; *~ de laine* svækling; *~s larges (ch.)* skrævende bagben; *lever la ~* F P svinge træbenet, danse; *~ de maçonnage* murpille; *avoir des ~s en manches de veste* F være hjulbenet; *se mettre dans les ~s de q.* være (*el.* komme) i vejen for én; *cela ne me rendra pas la ~ mieux faite* F det skal fedt (*el.* stort) hjælpe; *~ du montoir (i ridning)* venstre ben; *~ du hors montoir (i ridning)* højre ben; *~ d'un pantalon* bukseben; *travail fait par-dessous la ~* sjusket arbejde; *traiter q. par-dessous la ~* behandle én ringeagtende; behandle én fra oven og nedad; *avoir les ~s en parenthèse* være hjulbenet; *passer la ~ à q.* spænde ben for én; *n'avoir plus de ~s* F ikke kunne gå længere; *n'avoir point de ~s (om hest)* have ødelagte forben; *prendre les* (el. *ses*) *~s à son cou* F tage benene på nakken; *avoir [encore] ses ~s de quinze ans* have unge ben; *renouveler ses ~s* F få nye kræfter (*ogs. fig.*); *~s rétrécies (ch.)* tætsiddende bagben; *rompre à q. bras et ~s* slå arme og ben i stykker på én; *avoir les ~s rompues* være helt udkørt; *sentir bien les ~s (i ridning)* lystre schenklerne; *~s serrées (ch.)* tætsiddende bagben; *s'en aller avec une seule ~ (fig.)* P stå på ét ben, nøjes med ét glas; *tenir la ~ à q.* P være én til besvær; *ne plus tenir sur les ~s* ikke mere kunne støtte på benene (*af træthed*), segne af træthed; *tirer dans les ~s de q. a)* skyde lavt; *b)* F lave et grimt nummer med én; *avoir la ~ tout d'une venue* F have tynde ben (*udtr. lægge*); *aller* (el. *courir*) *à toutes ~s* løbe af alle kræfter, løbe så hurtigt som benene kan bære én, strække ud F spæne; *~ tubulaire de l'arbre à cardan* ⊕ kardanrør; *avoir une ~ de vin* P være fuld; *faire ~[s] de vin* drikke tæt

Les différences sautent trop aux yeux pour qu'il soit nécessaire de les examiner en détail. Remarquons simplement que:

- chez (1) l'organisation est anarchique, les sens techniques du mot jambe étant notamment rejetés en fin d'article. Quant aux exemples illustrant la combinatoire, ils sont trop peu nombreux pour un mot entrant dans une grande quantité de combinaisons, et d'ailleurs très arbitrairement choisis.
- chez (2) l'organisation suit le principe décrit ci-dessus, avec des lettres à l'appui et des abréviations (et des symboles) renseignant avec précision sur la désignation sémantique ou technique du mot dans ses différentes acceptions.
- chez (2), les exemples de la "queue" sont ordonnés alphabétiquement en fonction du second mot le plus important entrant dans la combinaison, et ils sont pratiquement six fois plus nombreux que chez (1). Ils couvrent un spectre extrêmement large.[13]

2.2.2. But's et limites du DFD.

Les qualités exceptionnelles du DFD s'expliquent bien sûr par l'excellence de la méthode mise en oeuvre, mais aussi par différents apports dont ont bénéficié les auteurs et leurs collaborateurs:

1) Les progrès méthodologiques dans la lexicographie moderne issus des découvertes des linguistes;

2) L'aide énorme fournie pour l'établissement du corpus par des ouvrages de référence tels que le Robert, Dictionnaire analogique de la langue française (publié à partir de 1951), pour ce qui est du français, et le Ordbog over det danske sprog (publié à partir de 1919), pour ce qui est du danois, à quoi se sont ajoutés de nombreux dictionnaires et lexiques spécialisés unilingues, bilingues ou plurilingues, pour ce qui est du domaine technique.

3) Un plus grand nombre d'informateurs sûrs, spécialisés pour la plupart dans un domaine précis, mais dont quelques-uns étaient des observateurs passionnés des faits de langue courants à la fois en français et en danois.

Il a naturellement fallu faire un tri dans la masse des matériaux réunis pour en dégager un corpus raisonnable et raisonnée, en fonction des besoins des usagers. Les auteurs se sont expliqués là-dessus, insistant sur le fait que leur dictionnaire français-

danois, tout comme le danois-français, devait être un outil de travail pour les "lecteurs ordinaires, mais exigeants" et pouvoir satisfaire les besoins "normaux" des traducteurs et interprètes. Cet adjectif "normaux" est rendu a posteriori bien aléatoire par la considérable augmentation du lexique sous l'influence du développement des techniques et de leur vocabulaire. Il faut se rendre à l'évidence: le lexique ne fera que se développer et, à moins de donner aux dictionnaires bilingues une extension qui les rendra peu maniables, on devra toujours se résoudre à opérer une sélection, en ne gardant que les termes nouveaux qui entrent dans le domaine public et dont la présence se justifie dans les dictionnaires généraux. Pour les techniciens, ajoutaient les auteurs du DFD, il faudra créer des dictionnaires spécialisés s'adressant à des publics différenciés. Cette prophétie s'est déjà réalisée et prend des proportions inquiétantes pour l'usager moyen.

Dans leur "Vejledning for brugerne" (Avis aux usagers)[14] les auteurs du DFD ont précisé leur choix ou plus exactement spécifié leurs omissions volontaires. En bref ils ont écarté:

- un certain nombre de dérivés facilement explicables à partir du mot-souche;
- une bonne quantité d'emprunts qui ont la même forme et le même sens en danois qu'en français;
- les mots d'argot qui ne sont pas entrés dans le langage courant;
- les provincialismes;
- les termes techniques rares;
- les noms de lieux et d'habitants de lieux facilement identifiables;
- les noms de plantes et d'animaux exotiques qui n'ont pas d'équivalents en danois;
- des termes techniques (médecine, chimie, etc.) qui s'emploient sous la même forme ou à peu près en danois et en français;
- un certain nombre d'abréviations.

Nous verrons plus loin que, pour le supplément français-danois envisagé, un aménagement de certaines de ces restrictions est souhaitable. Il faut notamment considérer qu'un dictionnaire français-danois doit être utilisable dans toute la francophonie, laquelle déborde largement les frontières de la France proprement dite, et que l'on doit faire une place, même limitée, à ce que

Albert Doppagne appelle les "régionalismes du français", c'est-à-dire principalement aux belgicismes, canadianismes et helvétismes, surtout dans le cas des mots et tournures qui prennent dans ces "dialectes" un sens différent du sens qu'ils ont en français orthodoxe.[15] Pour ce qui est de l'argot, peut-être faudra-t-il procéder avec plus de laxisme, de même qu'en ce qui concerne les sigles et les mots qu'ils ont engendrés (C.R.S., igame, énarque, etc.).

3. Les acquis de la linguistique au service de la lexicographie moderne.

Tout le monde est bien d'accord aujourd'hui pour reconnaître le Cours de linguistique générale (1916) de F. de Saussure comme le fondement de la linguistique moderne en tant qu'étude scientifique du langage. Et, à ce titre même, la lexicographie, longtemps tenue pour une discipline annexe, fait partie intégrante de cette science.

Saussure rompait avec les études grammaticales du XIX^{e} siècle dont l'objet était purement normatif. Cette rupture épistémologique marquait l'introduction d'une nouvelle méthode, qui considérait la langue comme un ensemble de structures complexes (d'où le nom de structuralisme) et non comme une substance soumise à des normes sociales et dont la seule codification écrite était retenue jusque-là: avec Saussure, la langue devenait sujet d'étude privilégié, ce qui permettait désormais, à l'aide d'une terminologie scientifique rigoureuse, d'établir avec précision les relations d'interdépendance entre les deux codes. Chez Saussure, l'étude de la langue était définie en termes de synchronie, c.-à-d. de recherches portant uniquement sur un état déterminé de la langue à un moment donné. Un autre chercheur, Roman Jakobson, allait par la suite, dans les années 30, redonner à la diachronie, plus exactement à la langue étudiée dans son évolution, un statut que Saussure avait ramené à la portion congrue dans ses propres recherches. Depuis Jakobson, les recherches les linguistes ont établi scientifiquement les rapports étroits et constants de la diachronie et de la synchronie dans l'étude de toute langue. Dans les années 40 et 50, la glossématique, fondée par le savant danois Louis Hjelmslev, se donnait pour

objet de décrire la langue comme but en soi, en tant qu'entité immanente, à l'exclusion des facteurs extralinguistiques, et non comme un moyen.

Mon intention n'est pas ici, pour des raisons de place, de recenser les différentes écoles et les divers mouvements qui ont enrichi la linguistique depuis un demi-siècle (entre autres, distributionnalisme, fonctionnalisme, etc.), mais de montrer, partiellement et à l'aide d'exemples précis, en quoi les apports modernes en matière de syntaxe, sémantique, synonymique, sémiotique et terminologie, ont donné à la lexicographie un statut scientifique à part entière, reposant sur une étude rigoureuse, systématique et contrôlable des faits de langue, qui exclut ipso facto le subjectivisme et une grande part d'arbitraire.

3.1. Lexicographie et syntaxe.

Le structuralisme a permis d'appliquer aux énoncés réalisés une méthode d'analyse formelle ayant pour but de définir leur architecture, étayée sur l'indépendance des éléments internes constitutifs. Ainsi se pose a priori pour un ensemble d'énoncés l'existence d'une structure qu'il faut ensuite dégager au moyen d'une analyse immanente. Cette méthode présuppose l'irréductibilité des codes les uns aux autres, ce qui, à la limite, rend sinon impossible du moins très problématique la traduction de langue à langue. La grammaire transformationnelle a permis de remédier à cette forme d'analyse trop doctrinale en posant un certain nombre de règles qui établissent des équivalences entre divers types de phrases selon des opérations explicites. Elle a pu ainsi dégager un certain nombre de lois, qui par passage des structures profondes aux structures de surface et inversement, facilitent l'analyse des énoncés, démontrent l'interdépendance des éléments constitutifs d'un même syntagme, et éclairent le lexicographe sur la formation et le comportement dans la phrase, par exemple, des unités lexicales formées de deux termes distincts réunis par le joncteur de, ex.: report de voix, greffe du rein, etc. Le lexicographe travaillant à partir du français se rend ainsi compte qu'il existe dans cette langue (et non pas en danois, qui a la ressource constante de la composition) un nombre considérable d'unités intermédiaires entre le mot simple et le syntagme de phrase, et dont les deux constituants formels reliés

au moyen du joncteur sont étroitement associés par leur contenu sémantique et délimités clairement dans la conscience du locuteur.

Les deux termes qui constituent ces unités sont en relation syntagmatique à partir d'une phrase de base dont le verbe fournit par transformation l'élément nominal essentiel de la formation: lever du soleil ← le soleil se lève. La transformation lexicale du sujet de la phrase basale est considérée comme achevée dès lors que le retour à la phrase originaire est possible et que la transformation est reversible à volonté dans le discours. Seule, l'analyse transformationnelle permet de rendre compte du processus de lexicalisation de ces unités ainsi que de leur caractère lexical entier malgré la permanence de la structure syntaxique de la phrase du discours, de la présence ou de l'absence de l'article devant le deuxième élément constitutif (baisse de tension, greffe du rein) ou encore de la possibilité d'expansion de l'un ou de l'autre terme constitutif de l'unité. Ce type de formation, d'origine syntaxique et non morphologique, n'était pas reconnu dans la lexicographie traditionnelle, qui l'incluait à titre d'exemples dans les articles pour illustrer le classement sémantique. Si la grammaire transformationnelle a dégagé la spécificité de ces formations lexicales, elle n'en a pas pour autant résolu les problèmes de classement des entrées pour le lexicographe. Du moins aura-t-elle attiré son attention sur les contraintes méthodologiques que lui impose désormais un classement plus rationnel de cette catégorie lexicale distincte de ce que l'on entend traditionnellement par mots composés (ex.: chemin de fer)[16], et qui abonde dans le lexique français contemporain.

3.2. Lexicographie, sémantique et synonymique.

Les études des sémanticiens contemporains viennent considérablement aider le travail du lexicographe. Je n'insisterai pas sur l'utilité de la mise en pratique de concepts tels que connotation et dénotation, ni sur celle de la différence qui a été établie entre champ sémantique et champ conceptuel. Une confusion a été longtemps entretenue entre ces deux notions, l'étude des schèmes conceptuels fondés sur des réalités non linguistiques ayant été supposée engendrer des champs sémantiques. L'établissement d'un champ conceptuel ayant trait à des unités reliées entre elles par des rapports de filiation conceptuelle permet un classement ra-

tionnel (catégories zoologiques, p. ex.) mais ne rend pas compte de leur fonctionnement purement linguistique. Par exemple, si le mot fille peut être étudié sous le rapport du concept des liens de parenté permettant d'établir un champ conceptuel du mot, ce même champ conceptuel ne pourra jamais rendre compte des rapports sémantiques des combinaisons fille mère, fille d'Eve, fille de la nuit, à savoir de ce qui constitue le champ sémantique du mot fille.

Au lexicographe la sémantique permet, par exemple, de différencier les homonymes qui échappent à la différenciation grammaticale (comme boulanger, s.m. et boulanger, v. tr.) ou étymologique (buse (a. fr. bu(i)son, lat. buteo): oiseau rapace; et buse (moy. néerl. bu(y)se): conduit, tuyau). Ces homonymes qui se distinguent seulement par leurs différences de contenu sémantique, se voient attribuer par le lexicographe des entrées indépendantes pour autant que leur statut lexical dans la langue contemporaine est indépendant (ex. air: 1. air: fluide; 2. air: manière d'être; 3. air: mélodie). Cette considération d'ordre purement sémantique prime sur l'étymologie.[17)]

La synonymique est aussi une discipline qui s'est considérablement développée ces dernières décennies et qui contribue amplement à guider le choix du lexicographe. C'est dans ce domaine que les concepts de connotation et de dénotation trouvent leur plein emploi. Dans la synonymique contemporaine, on distingue entre sens cognitif et sens affectif des mots. Au contraire des vocabulaires scientifiques et techniques, les mots de la langue courante sont chargés d'associations affectives (connotations) en dehors de leur sens purement dénotatif, c.-à-d. du sens qui découle de l'extension du concept constituant leur signifié.

Les connotations dérivent principalement de concepts socioculturels, qui varient non seulement de sujet parlant à sujet parlant mais aussi d'ethnie à ethnie, de langue à langue, ce qui rend la traduction en langue étrangère des mots chargés de connotations si souvent incomplète et insatisfaisante. Comment traduire par exemple en français toutes les associations qu'éveille chez un Danois le mot hygge?[18)]

Dans un dictionnaire bilingue, le champ sémantique complexe d'un mot aux connotations nombreuses et diverses devra être, à l'article correspondant, explicité de la façon la plus exhaustive possible avec une synonymique appropriée, appuyée sur des exemples. D'où l'élargissement dans de nouvelles éditions de bien des articles (voir p. ex. les entrées fræk et hyggelig dans la toute dernière édition du dictionnaire danois-français de Blinkenberg et Høybye par rapport à l'édition de 1937).[19)]

3.3. Lexicographie et sémiotique.

La sémiotique, considérée par certains chercheurs comme une science, et par d'autres comme une métascience, est une discipline dérivée, selon les uns (Barthes), de la sémiologie, ou s'y opposant, selon les autres (Greimas, J. Kristeva)[20)]. Elle a en tout cas pour objet d'étudier les pratiques signifiantes à l'intérieur du texte. Mais, selon l'orientation des chercheurs, les questions posées au texte différeront sensiblement. Ce domaine est encore trop en devenir pour que ses applications à la lexicographie puissent faire l'objet d'une démarche systématique, régie par des lois suffisamment adéquates. Néanmoins, les recherches des sémioticiens ont permis de souligner le rapport étroit qui existe entre la sémantique et la lexicographie à travers l'étude des symboles et des signes dont l'homme fait usage dans la langue.

3.4. Lexicographie et terminologie.

La terminologie, dans son état actuel, apparaît plus comme un art, une pratique, que comme une véritable science. La meilleure définition qu'on puisse en proposer a été donnée par R. Dubuc: la terminologie est "l'art de repérer, d'analyser et, au besoin, de créer le vocabulaire pour une technique donnée, dans une situation concrète de fonctionnement, de façon à répondre aux besoins d'expression de l'usager".[21)]

Aux méthodes de repérage, d'analyse, de création néologique viendra s'adjoindre un effort de normalisation. La terminologie dépasse la lexicographie technique, en ce sens qu'elle ne se borne pas à asseoir ses recherches sur les seuls concepts de base, mais englobe aussi toute la phraséologie afférente à un domaine étudié: termes et expressions, locutions verbales et adjectives, etc., ainsi que les rapports inter-domaines.

Analysant les textes au niveau conceptuel (pour réunir une nomenclature propre à un domaine technique défini) et au niveau fonctionnel (pour cerner avec précision la terminologie propre au domaine en question), elle tend à établir un champ notionnel nor-

malisé à partir des éléments significatifs identifiés dans les textes étudiés. Quant à la néologisation, elle n'intervient,avec prudence, que dans le cas d'une carence dûment constatée. L'utilisation de l'informatique permet, en relation avec la terminologie, de constituer des fichiers qui ont l'avantage sur les fichiers traditionnels de multiplier les possibilités d'accès à une même unité d'information sans avoir à la reproduire. La terminologie est en plein développement. Est-il besoin d'insister sur les possibilités révolutionnaires qu'elle offre au lexicographe?

4. Constitution du corpus. Sources d'information.

La constitution d'un corpus correctif et additif pour un supplément au DFD est envisagée dans le même esprit que la constitution d'un corpus aussi complet que possible pour un nouveau dictionnaire bilingue français-danois, à ceci près qu'un collationnement permanent doit être mené pour vérifier l'existence de termes déjà enregistrés dans le dictionnaire actuel. Le fichier doit néanmoins être aussi exhaustif que l'autorisent les contraintes de sélection (nous verrons lesquelles plus loin), car un certain nombre de termes qui seront écartés d'un supplément pourront par la suite prendre place dans une édition refondue, considérablement augmentée, comme cela a été le cas du dictionnaire danois-français de 1975-1977.

Un corpus correctif et additif a pour objet essentiel la description d'un état de langue présent,même avec les risques que cela comporte de voir disparaître de l'usage à plus ou moins longue échéance un certain nombre de mots et de tournures mis au goût du jour. Ce corpus doit donc permettre à l'usager de s'adapter à l'évolution rapide des moyens d'expression qui caractérise notre temps, de même qu'il doit englober les nouveaux vocabulaires spécialisés, souvent d'origine scientifique (biologie, écologie, économie, informatique, politique, sciences humaines, etc.), qui pénètrent de plus en plus dans le langage quotidien et l'infléchissent parfois jusqu'à la caricature.Sélectionner une image conforme de cet état de langue présent,dans deux idiomes différents en l'occurrence,image qui corresponde aux besoins de l'utilisateur,implique une information et des choix.Cette information découlera à la fois d'observations orales et d'une documentation imprimée.Cela ne veut

pas dire qu'il faille tout prendre pour de l'argent comptant et l'enregistrer comme tel dans le corpus.A ce premier niveau déjà, une sélection s'impose, dont les deux principes de base doivent être,avec les quelques aménagements que cela suppose dans le cas d'un dictionnaire bilingue, ceux qui ont présidé à l'élaboration du "Petit Robert"et que nous rappelle Alain Rey: "a) Seuls les formes et les emplois attestés plusieurs fois et dans des sources différentes peuvent être retenus, sauf si b) l'intérêt conceptuel d'un élément terminologique est établi par des spécialistes: dans ce cas, les unités à décrire, en fonction des objectifs généraux de l'ouvrage, supposent une diffusion minimum hors des cercles étroitement spécialisés(textes de vulgarisation, presse, etc.)". [22)]

4.1. L'information orale

Dans la perspective d'un corpus d'un état de langue présent, l'information orale est essentiellement à considérer en fonction de critères sociolinguistiques. La radio et la télévision constituent une source d'information qui atteste la diffusion sociale de mots et de tours nouveaux, diffusion reflétée notamment par la presse écrite. Cette information est toutefois à manier avec prudence, car elle peut être l'objet d'interprétations fautives, d'imprécisions, etc. Je distinguerai dans ce qui suit entre informateurs, c.-à-d. les personnes vivantes à qui le lexicographe s'adresse directement ou qu'il écoute, et organes d'information audiovisuels, à savoir la radio et la télévision, accessoirement le disque, par nature "ininterrogeables".

4.1.1. Les informateurs

Ils se répartissent grosso modo en deux catégories: les informateurs unilingues et les informateurs bilingues (pour autant qu'on puisse l'être), ces deux groupes se répartissant chacun entre non spécialistes et spécialistes dans un ou plusieurs domaines particuliers, scientifiques ou non. En outre, tous ces informateurs joueront selon les circonstances un rôle passif ou un rôle actif. Rôle passif en tant qu'ils seront l'objet de la part du lexicographe d'une simple écoute, ce qui les assimilerait aux organes d'information s'il n'était pas loisible à l'auditeur de les interrompre pour leur demander une précision - dans la mesure où

les circonstances le permettent. Rôle actif en tant qu'ils deviennent des interlocuteurs auxquels le lexicographe peut poser directement des questions précises. Là, l'énorme éventail des méthodes d'approche sera affiné en fonction de la personnalité des locuteurs (demandant - répondant(s)), du caractère des informations recherchées, des contingences de lieu et de temps, etc.

En présence de son ou de ses informateurs actifs, le lexicographe mettra la conversation sur un sujet déterminé et notera mentalement/par écrit les informations qui l'intéressent, ou bien il posera des questions directes: "Comment dit-on en français/danois...?", ou bien encore, s'exprimant dans la langue du mot ou de la tournure qu'il recherche, il conditionnera son informateur pour amener celui-ci à prononcer presque automatiquement le mot ou la tournure en question au moment où lui-même marquera une hésitation. Poul Høybye est passé maître en la matière, j'en parle d'expérience. Cette méthode, dite du réflexe linguistique, est excellente pour autant qu'on sache habilement la pratiquer, mais l'information recueillie doit être le plus souvent soumise au test du contrôle auprès d'autres informateurs ou à la collation dans des textes imprimés.

Inutile d'ajouter qu'en plus d'un certain entregent, le lexicographe doit être doté d'une mémoire à toute épreuve et muni constamment d'un calepin et d'un crayon.

Un cas un peu particulier est celui du conférencier informateur. En notant des faits de langue lorsqu'il écoute une conférence, le lexicographe doit se résoudre à sacrifier une partie de l'attention qu'il porte au contenu même de la conférence; de plus, la conférence terminée et le conférencier tiré à hue et à dia, ses questions restent le plus souvent lettre morte. Mais là encore, pour les opérations de contrôle, il y aura possibilité de recours à d'autres informateurs ou à des ouvrages de référence.

La conclusion est claire: l'information orale pratiquée auprès d'informateurs subordonnés à la dynamique de la/des langues qu'ils pratiquent, est une condition nécessaire mais non suffisante pour l'établissement d'une partie fiable de corpus. Elle demande à être vérifiée à partir de plusieurs autres sources d'information à la fois orales et écrites, mais permet en fin de compte un enrichissement sensible du corpus dans plusieurs domaines: langue courante (expressions imagées et tournures issues des

vocabulaires spécialisés, argot, expressions dialectales (surtout canadianismes, belgicismes et helvétismes).

4.1.2. Les organes d'information audiovisuels

Faut-il rappeler la fortune d'un archaïsme pratiquement inusité depuis Rabelais et qu'un célèbre personnage historique remit à la mode par le biais de la télévision en mai 1968? Il s'agissait de chienlit, mot auquel le général de Gaulle conféra indéniablement de nouvelles connotations. Depuis, le mot est retombé en désuétude, et je ne l'ai pas entendu ou lu une seule fois ces dernières années. Fortune toute éphémère, en somme, au gré des contingences politiques et des hommes au pouvoir! Car il ne fait pas de doute que les hommes politiques ont, par le canal des media de masse, avant tout la télévision et la radio, un fort impact sur la langue. Avant les journalistes eux-mêmes, qui, le plus souvent, ne sont que les agents propagateurs des termes forgés par les politiques ou leurs conseillers. Certains de ces termes ne sont que des feux de paille et, d'une façon générale, qui se hasarderait à prédire la longévité de telle ou telle expression mise au goût du jour par un personnage en vue? Les lexicographes sont tous d'accord sur ce point: un terme ou un tour issu d'un glissement de sens, d'un vocabulaire spécialisé, ou constituant un vrai néologisme, ne peut recevoir la caution d'un dictionnaire que s'il se prévaut d'une fréquence suffisante étalée sur une assez longue période de temps, disons plusieurs années. Il semble que crédibilité (au sens de crédibilité d'un homme politique, p.ex.) soit définitivement entré dans l'usage [23], alors que sensationnalisme, très à la mode il y a trois ou quatre ans, est sur le bord des oubliettes.

Un changement de régime politique peut aussi entraîner un changement de vocabulaire, soit par la création de nouvelles expressions forgées à partir de termes en soi orthodoxes, soit par la remise à la mode d'anciennes désignations historiques. Après l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République, le ministre des affaires étrangères du nouveau gouvernement est désigné désormais comme ministre des relations extérieures. D'autres ministères traditionnels ont vu leur appelation changer, tandis que de nouveaux ministères, eux aussi avec une appellation au goût du jour, sont nés. M. Giscard d'Estaing n'avait-il pas créé en son temps un ministère de la qualité de la vie (exemple

repris au Danemark: ministerium for livskvalitet). Qualité de la vie, voilà encore une expression bien entrée dans l'usage quotidien et qui est primitivement issue du vocabulaire écologique. Le nouveau régime, en France, a annoncé qu'une réforme administrative modifierait le statut des préfets et que ceux-ci s'appelleraient désormais commissaires de la République: là, simple reprise d'un terme appliqué à ces hauts fonctionnaires par le Gouvernement de la Libération en France en 1945. Reste à savoir si toutes ces appellations connaîtront la longévité suffisante pour leur donner un caractère sinon irréversible, du moins prolongé. D'autres domaines spécialisés débordent sur la langage quotidien, et une partie de leur vocabulaire est accréditée par la télévision et la radio. Il y a la politique et l'écologie, nous l'avons vu, mais encore le sport (Ah, ce "sprint final de M.Mitterand " dans la bouche d'un speaker de Radio-France!), l'économie, l'informatique, etc.

Mais, là aussi, pour le lexicographe, s'il y a matière de choix et à choix, il y a besoin de vérification. Et surtout qu'il n'oublie pas: radio et télévision sont tout à la fois des facteurs d'apports linguistiques, des fixateurs, mais également des appauvrisseurs. Les media de masse véhiculaires du mot parlé imposent au lexicographe un corpus là encore nécessaire mais non suffisant, et surtout mouvant: par le biais de la télévision et de la radio, qui jouent un rôle didactique et de catalyseur, une grande partie d'une population, et, par osmose, la quasi-totalité d'une population, greffe sur un tronc commun un certain nombre de réflexes linguistiques récurrents tout en faisant un sort (bon ou mauvais) aux nouveautés qui lui sont proposées.[24] C'est comme dans le domaine de la mode vestimentaire féminine: la robe est inamovible, le pantalon a gagné ses lettres de noblesse, mais la minijupe n'aura dansé que deux ou trois étés. Gare à l'uniformisation!

Le disque de variétés, dans le domaine de la chanson, a lui aussi une incidence non négligeable sur la langue par l'énorme diffusion populaire qu'il connaît depuis deux ou trois décennies. Qu'on songe simplement aux nombreuses expressions créées par des chanteurs-poètes comme Brassens, Ferré et Brel (le plat pays!), qui sont entrées dans la langue de tous les jours, mais que leur caractère idiomatique même rend pratiquement intraduisibles dans une autre langue.

4.2. L'information écrite

L'information écrite est à la fois un complément et un attestateur de l'information orale pour le lexicographe. L'écriture cautionne le langage, et c'est tout en même temps la source d'information la plus riche et la plus sûre pour celui qui veut établir un corpus fiable. Mais sa richesse même entraîne, dans le cas d'un dictionnaire bilingue et, à plus forte raison, pour un supplément à un tel, des contraintes de choix et de sélection quantitativement plus strictes que dans le cas de l'information orale. En revanche, les opérations de contrôle sont facilitées par l'abondance même des sources. Depuis une trentaine d'années, les dictionnaires généraux unilingues se sont multipliés, de même que les dictionnaires bilingues suffisamment riches en matière, les lexiques techniques multilingues, les glossaires de spécialités, les publications terminologiques, etc., sans compter les immenses données centralisées par des organismes comme l'Institut de Langue Française (I.L.F.) de Nancy, dont dépend maintenant le Trésor de la Langue Française (T.L.F.). Les acquis de la linguistique ont, concurremment aux développements des vocabulaires spécialisés, facilité la tâche des lexicographes et des terminologistes, qui ont, en outre, depuis une bonne quinzaine d'années pu mettre l'ordinateur au service de leurs recherches et de leurs travaux. Malgré sa relative rigidité, l'informatique a fait énormement gagner de temps aux auteurs de dictionnaires. Mais l'information écrite, ce n'est pas seulement les dictionnaires généraux ou spécialisés: c'est aussi, et je dirai même avant tout, la littérature, la presse, toute "écriture" qui participe à la perennité et à l'enrichissement d'un patrimoine linguistique qu'enregistrent les dictionnaires généraux mais auquel échappent en partie, et pour des raisons évidentes, les vocabulaires spécialisés. Et c'est plus sur cette matière vivante, attestée par la littérature dans son sens le plus vaste, que le lexicographe qui conçoit un dictionnaire général bilingue doit travailler, la terminologie purement technique n'entrant en ligne de compte que pour une part relativement réduite: ainsi, la médecine enregistre quelque 105.000 termes spécialisés, dont un dictionnaire général unilingue ou bilingue ne gardera que tout au plus 1/30^{e}.

Sources d'information également que les "régionalismes" du français, l'argot, les jargons de métiers, auxquels le lexico-

graphe doit accorder une place raisonnable dans son corpus, choix que reflétera donc un dictionnaire bilingue.

4.2.1. La littérature

La littérature d'aujourd'hui suit de plus en plus l'évolution de la langue et fait une part toujours croissante à la langue quotidienne, et même à la langue familière et à l'argot. A preuve, les romans de Marie Cardinal, Emile Ajar, Gérard Guégan, pour ne pas parler de ceux d'Alphonse Boudard, dont les livres sont un mélange savoureux de langue littéraire et d'argot vivant. De plus, la littérature contemporaine accroît cet enrichissement par le recours fréquent aux vocabulaires des spécialistes: lorsque Hubert de Monteilhet consacre un roman policier au monde de la banque, il utilise un grand nombre de termes et d'expressions qui relèvent du vocabulaire bancaire et que le lecteur moyen ne peut comprendre sans se référer à un glossaire.

Ce qui vaut pour la littérature en général vaut encore plus pour les ouvrages spécialisés, ce qu'en danois on désigne du terme de sagprosa (prose non littéraire). Là encore, l'enrichissement considérable de la langue depuis une bonne vingtaine d'années impose aux dictionnaires une refonte et un développement des corpus.

Dans le cas d'un dictionnaire bilingue, le lexicographe tirera abondance de matériaux de ses lectures dans le domaine littéraire et extra-littéraire, mais sa tâche lui sera souvent facilitée par le collationnement des oeuvres originales avec leurs traductions en langue étrangère. Il n'est pas rare qu'un traducteur trouve une solution plus adéquate que celle fournie par le dictionnaire. La confrontation à laquelle procède ainsi le lexicographe sera toujours accompagnée d'un certain nombre d'opérations de contrôle et de sélection.

4.2.2. La presse écrite générale et spécialisée

L'utilisation de la presse écrite générale comme source d'information est nécessaire au lexicographe, qui doit pourtant la manier avec prudence. Les notions de purisme et de laxisme infléchissent considérablement son choix, et il va de soi qu'on accordera plus de crédit à des termes attestés dans des journaux sérieux, dont "Le Monde" reste, en France, le prototype, ou dans des hebdomadaires tels que "L'Express", "Le Point" ou "Le Nouvel Observateur"

(quoique ce dernier soit parfois linguistiquement sujet à caution), qu'à des journaux ou des magazines où la langue est pauvre et souvent maltraitée.

C'est la presse qui, palliant les lacunes de la terminologie traditionnelle pour rendre compte de phénomènes nouveaux, impose - d'abord par la télévision et la radio, puis par les journaux (ou vice-versa, mais il y a le plus souvent concomitance) - des expressions nouvelles telles que fr. marée noire, aiguilleur du ciel, dan. gidseldrama, flykapring, etc.
Le cas d'aiguilleur du ciel est intéressant, car le caractère imagé de l'expression explique la préférence qui lui est accordée dans le vocabulaire contemporain par rapport à la désignation technique contrôleur de vol et à une autre expression imagée que je qualifierai de plus terre-à-terre: navigateur au sol. Lors d'une grève récente en France de ces techniciens indispensables au fonctionnement des aéroports, je me suis livré à une statistique portant sur la lecture de cinq quotidiens français durant quatre jours successifs pour constater l'énorme prédominance d'emploi de aiguilleur du ciel: 87,2% contre navigateur au sol: 11,4% et contrôleur de vol: 1,3%, un quatrième terme, discutable, contrôleur aérien, étant utilisé dans environ 0,1% des cas (sa fréquence d'emploi m'avait alors paru supérieure durant la même période de temps à la radio). Inutile d'ajouter que ces termes imagés ne trouvent pratiquement jamais leur équivalent exact dans une autre langue: dan. fly(ve)leder; gidseldrama : fr. prise d'otage(s); marée noire: dan. olieforurening; flykapring: fr. détournement d'avion (en revanche, pour traduire flykaprer, le français a pirate de l'air).

Devant toutes ces créations du vocabulaire contemporain dues à la presse, le lexicographe fera bien de manifester une certaine réserve, attendant pour les enregistrer dans son corpus que le temps leur ait accordé sa caution.

La même prudence, mais à un degré moindre, sera de mise à l'égard de la presse spécialisée. Des revues comme "Science et Vie" offrent des garanties incontestables de sérieux quant à la fiabilité du vocabulaire technique qu'elles mettent en oeuvre, mais des vérifications dans des ouvrages de référence seront indispensables. L'avantage, néanmoins, de ces périodiques spécialisés, c'est que, par leur caractère de vulgarisation, ils offrent de la matière traitée un champ linguistique raisonnable qui

s'adapte généralement aux besoins et aux limites (dan. afgrænsning) d'un dictionnaire bilingue général.

4.2.3. Les dictionnaires généraux unilingues

Depuis la publication du DFD, les dictionnaires de la langue française se sont multipliés. Dans le domaine des dictionnaires de grand format en plusieurs volumes, au Robert sont venus se joindre le Trésor de la Langue Française (dont la publication a commencé en 1971 et dont il est paru jusqu'à présent sept volumes)[25] et le Grand Larousse de la langue française (1971-1978, 7 vol.).[26] Ces gros dictionnaires offrent un choix incomparable d'informations au lexicographe qui veut établir ou compléter son corpus en vue d'un dictionnaire bilingue, mais cette abondance de matière même le dessert autant qu'elle le sert. En effet, où trouver et comment fixer une limite raisonnable, ces dictionnaires enregistrant plusieurs centaines de milliers d'entrées? Un des mérites essentiels de la lexicographie moderne est précisément d'avoir remédié à l'encombrement en créant des dictionnaires plus adaptés aux besoins de l'usager moyen par leur unicité de volume et les limites raisonnables et raisonnées assignées à leur contenu. Cette exigence s'imposait d'autant plus que le Petit Larousse Illustré était devenu nettement insuffisant, et par les immenses lacunes du corpus enregistré, et par une organisation de la matière qui n'avait pas été renouvelée depuis près de trois-quarts de siècle (classement insatisfaisant, exemples trop limités, etc.).[27] Dictionnaire du français contemporain(1967), Petit Robert(1967) et Lexis (1975) ont comblé une lacune que le public aussi bien que les spécialistes (linguistes, écrivains, etc.) ressentaient de plus en plus vivement. Ouvrages de description à la fois diachroniques et synchroniques, ils reflètent les évolutions objectives du langage en fonction d'une fréquence et d'une diffusion minimales attestées par les textes. Les principes de sélection peuvent varier suivant l'importance qu'on veut accorder au corpus, mais ils se ramènent essentiellement à ceux qui ont été définis pour le Petit Robert (voir supra p.23). Ces manuels sont régulièrement revus et augmentés: c'est ainsi que la plus récente édition du Petit Robert (1981) enregistre quelque 10.000 entrées supplémentaires par rapport à la première édition de 1967, l'augmentation du nombre de pages avoisinant les 200.

Pour le lexicographe qui travaille à un corpus bilingue, ces dictionnaires ont de plus l'avantage de renseigner sur les modifications de sens subies par un mot jusqu'à notre époque. Qu'on songe en particulier aux nouvelles connotations qu'a prises environnement, sous l'influence de l'écologie, depuis une quinzaine d'années!

Le supplément français-danois en chantier ne peut qu'enregistrer les changements / glissements de sens relativement nombreux qui se sont manifestés depuis la publication du DFD.

Utiles également, voire indispensables au même lexicographe, les tout récents dictionnaires et répertoires de mots nouveaux ou d'expressions et locutions figurées. Citons quelques titres: P. Gilbert, Dictionnaire des mots contemporains, Paris 1979;[28] J. Cellard et M. Sommant, 500 mots nouveaux définis et expliqués,Paris-Gembloux 1979; A. Rey et S. Chantreau, Dictionnaire des expressions et locutions figurées (Paris 1979; cet ouvrage renouvelle entièrement le Dictionnaire des locutions françaises de Maurice Rat, 1957); J. Cellard et A. Rey, Dictionnaire du français non conventionnel (Paris 1980)[29].

La langue danoise ne peut se targuer, pour le moment du moins, d'avoir été décrite sous une forme aussi abondante et diversifiée. L'outil de base reste le Ordbog over det danske sprog,déjà cité.

Mines d'informations de caractère à la fois général et spécialisé que les ouvrages encyclopédiques comme le Grand Larousse encyclopédique en dix volumes (Paris 1960-1964, suppl. en 1968 et 1975), l'Encyclopedia Universalis, également en plusieurs volumes, de même que, mais en un seul volume, et nécessairement plus limité, le Quid (qui paraît chaque année). Pour le danois, le Konversationsleksikon, de chez Gyldendal, en plusieurs volumes; le Hvem-hvad-hvor, de chez Politiken (réplique du Quid, mais en moins substantiel), etc.

Le domaine des sciences humaines et des techniques s'est enrichi, au fur et à mesure du progrès, de dictionnaire appropriés. Les citer tous, à la fois pour le français et le danois, prendrait plusieurs pages. Mentionnons en vrac: J. Dubois et al., Dictionnaire de linguistique (Paris 1972); O. Ducrot et T. Todorov, Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage (Paris 1972); R. Galisson et D. Coste, Dictionnaire de didactique des langues (Paris 1976); Henri Friedel et al.,Dictionnaire de l'écologie et

de l'environnement (Paris 1980), etc.

Ceci pour le français. Pour ce qui est du danois, citons avant tout les "manuels" consacrés à toutes sortes de sujets relevant des techniques et des hobbies par la maison d'édition Politiken: Politikens Håndbøger (Bil og Motor, Cykelbog, Lystfiskeri, etc.).

Tous ces manuels apportent une information de premier ordre au lexicographe qui travaille sur les deux langues, mais ils ne lui donnent pas de traduction, comme le font, par exemple, les dictionnaires techniques plurilingues, que nous examinerons plus loin (voir infra 4.2.7). Il doit donc, dans ce cas-là aussi, procéder par collationnement entre ouvrages de même nature dans l'une et l'autre langue, ce qui est une opération infiniment plus malaisée et plus longue que ne l'imagine généralement le profane.

4.2.4. Les dictionnaires généraux bilingues

La lexicographie bilingue peut tirer un avantage incontestable de l'information recueillie dans des dictionnaires généraux bilingues, de corpus égal sinon supérieur, où entre en jeu une des deux langues concernées. Ainsi, pour l'établissement d'un corpus français-danois, il sera profitable d'examiner un dictionnaire français-anglais ou français-allemand ou français-italien, etc. Inversement, pour la constitution d'un corpus danois-français, le lexicographe tirera parti des dictionnaires danois-anglais, danois-allemand, etc. Les opérations de recoupement pourront être encore poussées plus loin, mais avec un risque de complications, partant d'erreurs importantes, accru. Cette méthode a été pratiquée depuis longtemps par les lexicographes. Signalons dans le domaine de la lexicographie moderne au Danemark, l'existence d'au moins deux dictionnaires d'ampleur et d'organisation comparables à ceux de Blinkenberg et Høybye: le Dansk-Engelsk Ordbog de H. Vinterberg et C. A. Bodelsen (Copenhague 1966, 2^{e} édit. 1973) et le Engelsk-Dansk Ordbog de B. Kjærulff Nielsen (Copenhague 1964, 2^{e} édit. avec suppl. 1970, 3^{e} édit. avec suppl. 1974).

Cependant, là où le dictionnaire général bilingue rend le plus de services, c'est lorsqu'il met en jeu les deux langues concernées, mais dans le sens inverse, c.-à-d. dans le cas qui nous occupe: danois-français. Le supplément français-danois envisagé bénéficiera en grande partie des acquis du dictionnaire danois-

français de 1975-1977, et ce d'autant plus que la quasi-totalité du fichier correctif et additif de ce dictionnaire a été établie dans les deux sens: danois-français et français-danois. C'est là, plus qu'un principe, un impératif: tout lexicographe bilingue se doit de constituer deux fichiers parallèles en fonction des deux langues sur lesquelles il travaille et respectant rigoureusement chacun les mêmes principes de classement, d'organisation et de présentation. Unité dans la continuité, voilà une règle d'or de la lexicographie qui s'est imposée depuis le premier jour à la conscience des deux fondateurs des dictionnaires danois-français et français-danois modernes: Andreas Blinkenberg et Poul Høybye.

4.2.5. L'argot, les jargons de métiers et les dialectes du français

Dans la perspective du supplément projeté et en cours de réalisation, une place plus importante ne peut qu'être accordée à l'argot, aux jargons de métiers et aux dialectes.

L'argot n'est plus l'apanage du Milieu: il a pénétré profondément dans l'usage courant et il a évolué rapidement à l'image de la langue dite orthodoxe. Ces trente dernières années, des écrivains comme Albert Simonin, Auguste Le Breton et Alphonse Boudard lui ont, en littérature, conféré les lettres de noblesse qui lui manquaient. Ces trois auteurs ont été ou sont lus par un vaste public incluant toutes les couches de la population et ils ont ainsi largement contribué à familiariser l'usager de la langue avec des termes et des expressions qui, au départ, ne sortaient pas du cadre d'un groupe social bien défini.

Il faut d'ailleurs, me semble-t-il, mettre en garde contre la définition extensive qu'a donnée de l'argot un de ses exégètes, Gaston Esnault: "Ensemble oral des mots non techniques qui plaisent à un groupe social". On parle d'argot militaire, d'argot estudiantin, d'argot sportif, là où il faudrait parler de jargon. Et qui a jamais prétendu, sauf Esnault, que l'argot ne comptait pas de mots techniques?

L'évolution de l'argot et sa pénétration dans toutes les couches sociales imposent l'enregistrement d'un nombre raisonnable de mots et d'expressions dans le corpus additif et correctif en chantier. Etre à la coule et être à la redresse, par exemple, figurent bien dans le DFD, mais ces deux tournures ont pris un tout autre sens.[30)]

On cherche en vain dans ce même DFD barbouse, cave, nana, maton (gardien de prison), etc., tous mots entrés dans l'usage courant en français, mais dont il est difficile, voire impossible de trouver un équivalent danois qui ait les mêmes connotations et la même saveur euphonique.

Pour l'argot, comme pour les jargons de métiers, il me semble que la dernière édition du Petit Robert offre un choix raisonnable qu'on peut inclure sans risque dans le supplément en chantier.

Les dialectes du français soulèvent eux une question de principe, car, comme l'écrit Alain Rey, "prétendre décrire "le français" et éliminer l'usage de communautés humaines telles que le Québec, la Belgique wallonne ou la Romandie relève d'un impérialisme culturel sans doute inconscient".[31)]

Le corpus du supplément français-danois se doit d'accueillir les régionalismes "hexagonaux" (pour reprendre l'expression d'Alain Rey) dans la mesure où ils sont passés dans l'usage courant, mais aussi faire place, comme le Petit Robert en a donné l'exemple, à un certain nombre de canadianismes, belgicismes et helvétismes, choisis en fonction de trois critères: "la désignation de réalités spécifiques (institutionnelles ou naturelles), le risque d'obscurité ou d'ambiguïté (entre l'usage français et l'usage régional), enfin l'acceptabilité par les communautés concernées".[32)]

Un répertoire raisonnable, répondant à ces trois critères, de canadianismes, belgicismes et helvétismes est proposé par Albert Doppagne dans son petit fascicule, Les régionalismes du français.[33)] Il s'agit d'environ 400 mots et expressions pour la Belgique, d'environ 300 pour la Suisse et de quelque 200 pour le Canada. On s'étonne quelque peu de voir parfois l'auteur attester comme belgicismes des termes ou expressions qui relèvent du français de France, sans la moindre influence régionale: Bottin(annuaire du téléphone), quatre heures (goûter), faire son compte (s'y prendre, ex.: Comment as-tu fait ton compte?)... Mais, dans l'ensemble, ce répertoire a été soigneusement constitué en relation avec des organismes scientifiques comme l'Office de la Langue française au Québec ou l'Office du bon langage de la Fondation Plisnier, en Belgique, ce qui lui confère un cachet de sérieux indubitable comme source d'information, à côté et en complément de la plus récente édition du Petit Robert, lequel fournira aussi pour sa part les régionalismes "hexagonaux" adoptés par la langue courante.

Il va de soi que la traduction danoise de ces entrées sera accompagnée d'une précision sur l'origine locale (comme cela est déjà le cas dans le DFD sous la forme d'une abréviation entre parenthèses: belg., canad., etc.). Toujours selon des principes déjà appliqués du DFD, une traduction directe impossible sera remplacée par une définition.

4.2.6. Les centres de terminologie

Les fichiers informatisés, par la masse énorme d'informations qu'ils engrangent, par la possibilité des regroupements et la brièveté du temps de consultation, ont ouvert aux lexicographes des perspectives d'exploitation révolutionnaires.

Nous avons entrevu plus haut quels étaient les avantages incontestables de l'informatisation en lexicographie. Une plus grande systématisation liée à l'automation permet des gains de temps considérables dans la mise en fiche des matériaux et leur exploitation pour l'établissement des corpus.

Les centres de terminologie se sont multipliés ces dernières années dans de nombreux pays. Dans le cas qui nous intéresse ici, le lexicographe qui travaille sur le français et le danois pourra s'adresser à l'Institut de Langue Française de Nancy (déjà nommé), au Bureau de terminologie des institutions des Communautés européennes à Bruxelles, à la Direction générale de la Terminologie et de la Documentation d'Ottawa (Canada), au Dansk Sprognævn, Copenhague. L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Copenhague est sur le point de constituer un centre terminologique pour le français et le danois. Un effort a été entrepris en ce sens dans les départements de langues de l'Université de Copenhague qui, dès qu les crédits seraient accordés, travailleraient à l'établissement d'un corpus exhaustif danois, avant d'aborder l'informatisation des corpus d'autres langues principales comme l'anglais, l'allemand, le français, le russe, l'espagnol, l'italien, etc.

Il y a là, encore en devenir, un univers insoupçonné d'exploitation de l'information avec lequel le lexicographe de demain sera entièrement familiarisé. Pour le moment, les méthodes artisanales gardent leur primauté, et pourra-t-on d'ailleurs jamais y renoncer totalement?

4.2.7. Les sources d'information technique

Au développement technologique accéléré que vit notre temps correspond une augmentation vertigineuse de la terminologie,de même que les nécessités de communication linguistique de pays à pays croissent au rythme de la multiplication des échanges commerciaux entre les nations.[34)]

Pour la recherche de la terminologie technique, le lexicographe dispose aujourd'hui d'une abondance de matériaux telle que, dans certaines domaines, il n'aura que l'embarras du choix. Ce choix sera pourtant conditionné par trois facteurs:

- la fiabilité de la source d'information;
- son actualité;
- son accessibilité.

Certains matériaux sont plus sûrs que d'autres; les technologies évoluent souvent très vite, et leur terminologie également: le lexicographe devra donner la préférence aux sources d'information les plus récentes, à condition, évidemment, qu'elles aient été attestées de diverses parts sur une période de temps suffisante; certains matériaux sont très accessibles parce qu'on les trouve généralement dans les bibliothèques importantes, ainsi les dictionnaires techniques plurilingues, tandis que d'autres sont plus difficiles à trouver (catalogues, modes d'emploi, lexiques internes à une entreprise, etc.).

Le DFD appuyait déjà son lexique technique sur une documentation abondante, comme en témoigne la bibliographie en fin d'ouvrage. Mais si le vocabulaire de l'automobile, par exemple, a peu évolué depuis la publication du DFD, tout comme celui de la gastronomie, de la zoologie, de la musique ou du sport, que dire, en revanche, du vocabulaire de la chimie, de la physique atomique ou de l'informatique, pour ne prendre que ces exemples-là?

Dans le domaine de la langue technique, la première source de documentation sérieuse (j'insiste sur cet adjectif, nous verrons pourquoi plus loin) sera, pour le lexicographe bilingue, constituée par les dictionnaires multilingues. Un événement politique, la constitution de la Communauté Européenne , a contribué largement au développement quantitatif et qualitatif de ces ouvrages de référence. L'entrée du Danemark dans cette même Communauté a donné ipso facto à la langue danoise la place qui lui revenait de droit

dans les échanges communautaires et lui vaut maintenant de figurer, non seulement dans les vocabulaires édités par le Bureau de Terminologie des Communautés Européennes,mais dans nombre de dictionnaires techniques multilingues,ce qu'un examen, même rapide, d'un répertoire récent permet de constater.

Il existe plusieurs répertoires de dictionnaires techniques multilingues, classés par spécialités. J'utilise personnellement celui qu'édite la Maison du Dictionnaire à Paris: J. Soler et J. Suntheim, Répertoire de dictionnaires techniques et généraux,qui est régulièrement remis à jour. Les titres sont ordonnés alphabétiquement selon l'initiale de l'auteur; sont indiqués en outre: la langue (certains ouvrages répertoriés sont monolingues) ou les langues concernées, le nombre de pages et d'entrées, l'année de publication (éventuellement les nouvelles éditions) et le prix (en francs français).[35)]

Les dictionnaires multilingues [36)] recensent le plus souvent des milliers, voire des dizaines de milliers, de termes à l'intérieur de chaque spécialité, et cette abondance même rend le choix du lexicographe long et difficile. Beaucoup plus maniables sont les lexiques ou vocabulaires ou glossaires où le choix est limité à quelques centaines de termes tout au plus, ce qui permettra au lexicographe de procéder plus facilement et plus rapidement à la sélection.

Certains dictionnaires multilingues présentent cependant un avantage de classement tel (mots-vedettes largement détachés précédant toute une hiérarchie descendante de termes subsidiaires appariés) que la sélection se fait d'une façon logique et systématique, avec un gain de temps appréciable.

Lorsque le dictionnaire multilingue ou le lexique/vocabulaire/glossaire consulté n'indique pas la terminologie sous la forme bilingue recherchée (français et danois dans le cas qui nous occupe), le lexicographe aura là encore recours à la collation et aux recoupements par le biais d'autres langues. L'opération sera susceptible de contrôles renforcés par l'appel, notamment, à des informateurs spécialisés dans le domaine concerné.

Autre source d'information sérieuse et fiable, les lexiques internes bilingues et multilingues conçus par de grandes entreprises commerçant avec l'étranger, et qui sont en règle générale le fruit de recherches solides, appuyées sur une collation constante

avec le vocabulaire d'entreprises similaires à l'étranger et conduites par des traducteurs de métier attachés à l'entreprise en question. C'est ainsi qu'au Danemark, la maison F.L. Smidt a édité pour usage interne toute une série de lexiques du ciment. Le seul inconvénient de ces lexiques, c'est qu'ils ne sont pas à la portée immédiate du lexicographe, qui doit parfois mener des enquêtes approfondies pour en découvrir l'existence et des tractations délicates pour se les procurer. Défaut que ne présentent pas, en tout cas, les vocabulaires publiés par le Bureau de Terminologie des Communautés Européennes [37], lesquels sont disponibles dans les bibliothèques importantes.

Egalement faciles à se procurer et sources très sûres d'information pour les lexicographes sont les revues spécialisées de terminologie comme La Banque des Mots (publiée par le Conseil International de la Langue Française) ou Traduire (éditée par la Société Française des Traducteurs). C'est ainsi que La Banque des Mots propose dans chacun de ses numéros semestriels plusieurs vocabulaires de base de spécialités [38], comprenant en moyenne entre 50 et 200 termes avec leur définition et, le plus souvent, leurs équivalents en anglais et en allemand. Cette délimitation raisonnable et l'excellence du choix font que ces vocabulaires peuvent être sans hésitation incorporés dans un corpus de dictionnaire bilingue. La traduction anglaise et allemande des termes répertoriés facilite le dépistage de l'équivalence danoise selon les principes de collation et de recoupements déjà indiqués. Il serait souhaitable qu'à l'avenir, les auteurs de ces terminologies collaborent plus étroitement avec les centres de terminologie, les lexicographes et les traducteurs à l'étranger pour que les équivalences soient données en d'autres langues, ne seraient-ce que celles de tous les pays appartenant à la Communauté Européenne. En tout cas, tels quels, ces vocabulaires sont parfaitement utilisables pour un supplément français-danois, abstraction faite, bien sûr, des termes déjà enregistrés dans le DFD, d'où un travail de contrôle mécanique souvent fastidieux mais indispensable.[39]

La dernière source d'information technique imprimée qui s'offre au lexicographe est constituée par les catalogues illustrés, les modes d'emploi, brochures et prospectus divers. Poul Høybye n'a jamais caché les services inestimables que lui avait rendus le gros catalogue illustré de Manufrance. On peut y ajouter les

catalogues illustrés édités par des entreprises travaillant essentiellement par correspondance comme La Redoute, Les Trois Suisses, la CAMIF, etc.[40]

Ces catalogues fournissent une documentation abondante, au goût du jour, mais ils sont à manier avec la plus extrême prudence, car beaucoup de termes qu'ils recensent sont de fabrication fantaisiste, d'origine commerciale dans la plupart des cas: starlax matelassée, combi-tête, etc.

Entachés d'une quantité encore plus grande d'erreurs et de créations farfelues sont beaucoup de modes d'emploi, brochures et prospectus édités par les entreprises commerciales. On a regret à le constater: un pourcentage impressionnant de modes d'emploi sont quasiment incompréhensibles par le fait d'avoir été confiés à des traducteurs indigènes d'occasion tout à fait incompétents. Il en va de même pour les brochures et les prospectus. Il y a là, de façon générale, une erreur de jugement de la part de nombreuses entreprises (même les plus grandes, j'en parle d'expérience), qui se laissent guider par un souci d'économie et semblent ignorer l'impact très défavorable qu'a un mode d'emploi ou un prospectus linguistiquement défectueux [41] sur l'acheteur éventuel ("Si leur produit est aussi mauvais que leur brochure..."!). Inadéquation des termes techniques, syntaxe malmenée au possible, barbarismes, voilà ce que proposent en traduction une trop grande partie des modes d'emploi et brochures commerciales d'aujourd'hui. Au lexicographe d'essayer quand même de séparer le bon grain de l'ivraie, par un collationnement encore plus poussé que dans le cas des autres sources d'information! Il reste que la documentation commerciale en général n'offre pas - et de loin - les mêmes garanties de fiabilité que les autres sources de référence examinées, pour n'être pas le fait de linguistes ou de traducteurs spécialisés compétents, et qu'à ce titre elle doit être, sinon éliminée par le lexicographe, du moins passée constamment au crible de la collation.

5. Critères de sélection, dépouillement et mise en fiches

L'élaboration d'un supplément au DFD reposant sur un travail d'équipe il va de soi que les différents membres de l'équipe rédactionnelle constituée travaillent en étroite collaboration en fonction des mêmes critères de sélection et se répartissent équitablement la tâche

pour le dépouillement, la mise en fiches et la rédaction définitive.

5.1. Les critères de sélection. Synthèse.

Les principes assignés par A. Blinkenberg et P. Høybye quant aux buts et aux limites de leurs dictionnaires précédents doivent être dans leur ensemble respectés pour ne pas créer de disparités entre le DFD déjà existant et le supplément à venir. Néanmoins, notre étude aura prouvé qu'une extension raisonnable des critères de sélection est souhaitable dans le cas du supplément envisagé, et ce pour deux raisons principales:

a) l'acquisition par l'usage courant d'un grand nombre de termes d'origine populaire ou argotique, et surtout la diffusion dans le parler quotidien, la presse, la littérature, d'une terminologie d'origine scientifique, qui, pour être de vulgarisation, n'en infléchit pas moins considérablement la langue parlée et la langue écrite;

b) le besoin d'adéquation du dictionnaire à certains usagers, sinon nouveaux, du moins plus nombreux, j'entends: les étudiants et les représentants des communautés francophones en dehors de la France proprement dite. Les étudiants de français à l'université de Copenhague, par exemple, ont le droit, dans le cadre de leurs études, de faire des travaux écrits (monographies et mémoires de diplôme) consistant en une traduction commentée, et, comme la plupart du temps les traductions portent sur des textes d'aujourd'hui, ces traducteurs en herbe doivent pouvoir disposer d'un dictionnaire qui reflète d'une façon aussi large que possible le lexique contemporain dans toute sa diversité. Quant aux Belges de Wallonie, aux Canadiens du Québec et aux Suisses de Romandie, ils doivent eux aussi être à même de trouver dans le dictionnaire un échantillonnage suffisant des "régionalismes" du français propres au parler de leurs communautés respectives.

Pour le choix de toute entrée additive/corrective dans le supplément en chantier, le critère de base doit rester invariablement: la diffusion large attestée par des sources différentes. En ce qui concerne plus particulièrement les termes techniques, choix limitatif selon la diffusion minimale en dehors des cercles étroitement spécialisés.

C'est sur ce dernier point que la sélection est la plus difficile à effectuer et ne peut échapper à une part d'arbitraire: un dictionnaire général bilingue ne pourra jamais remplacer une multitude de dictionnaires spécialisés, mais il devra pourtant offrir aux traducteurs spécialisés un minimum de termes relevant de leur domaine d'élection. Or, comment délimiter ce minimum, où entre une part de vocabulaire connue du spécialiste mais ignorée de l'usager moyen et même cultivé? Il me semble que la meilleure voie à suivre, celle en tout cas qui propose un moyen terme satisfaisant, est d'adopter le choix des lexiques dits "de base" de telle ou telle spécialité, ou des vocabulaires publiés par La Banque des Mots, p.ex., en les complétant ou en les limitant au besoin.

Est-ce à dire qu'il faille procéder équitablement pour toutes les spécialités et toutes les techniques? Tout ostracisme serait moralement condamnable. Et pourtant, là aussi un choix est inévitable, et il va de soi qu'il faut privilégier le vocabulaire des techniques les plus répandues, quitte à décevoir les fabricants d'yeux artificiels pour perroquets empaillés.

Entre autres exemples, l'informatique est un domaine où le vocabulaire s'est considérablement accru, ces dernières vingt années. Le dictionnaire danois-français de 1975-1977 a enregistré un certain nombre d'entrées de base qu'on reprendra dans le supplément français-danois avec quelques corrections, mais qu'il faudra compléter par des termes usuels comme:

fr.	dan.	(angl.)
Affichage	Visning	Display
Avertisseur (ou Indicateur)	Flag	Switch indicator; flag
Carte à circuits imprimés	Print	P.C.B.(printed circuit board)
Enregistreur	Logger	Logger
Enregistrement	Logning	Logging
Imprimante	Printer	Printer
Informatique distribuée (ou répartie)	Distribueret EDB	Distributed EDP

Logiciel	Programmel	software
Mémoire-tampon (ou Mémoire intermédiaire)	Bufferlager	Buffer storage
Partie-adresse	Adressedel	Adress part
Piste d'adresse	Adressespor	Adress track
Puce (ou Puce électronique)	Chip	Chip
Schéma en bloc (ou Schéma unifilaire, ou Schéma fonctionnel)	Blok diagram	Block diagram
Système d'exploitation	Operativsystem	Operating system
Traceur	Plotter	Plotter
Traitement par lots	Gruppekørsel	Batch processing
Traitement en temps réel	Tidstro kørsel	Real-time processing

On y ajoutera:

Base de données = database

Banque de données = databank

ainsi que:

Matériel = materiel (à cause de la présence de l'accent aigu en français)

mais non:

Interface = interface (identité graphique dans les deux langues).

Une constatation s'impose: si le français a délibérément éliminé l'anglais du vocabulaire de l'informatique, la langue danoise, elle, dans le même domaine, ou bien reprend textuellement le mot anglais, ou bien forge un mot calqué sur l'anglais. Le norvégien et le suédois essaient d'échapper à cette influence (matériel: norv. programvare; suéd. programvara).[42)]

Dans le domaine bancaire, où les anglicismes abondent aussi bien en français qu'en danois, le français tend là aussi à se défaire de la tutelle anglaise:

Back-to-back loan	Crédit adossé
Clause stand-by	Clause d'utilisation souple[43)]

On pourrait multiplier les exemples. Mais rien, sauf l'épreuve du temps, ne renseignera le lexicographe sur la pérennité d'un terme nouvellement créé pour en remplacer un autre. Pour les néologismes tout récents, la plus extrême prudence sera donc de mise.

5.2. Le dépouillement et la mise en fiches.

Il ne me semble pas utile d'insister sur ces opérations artisanales pratiquées par les lexicographes depuis des siècles et dont le caractère n'a guère varié: le fichier est la clef de voûte de toute entreprise lexicographique. De la simple boîte à chaussures jusqu'à la cartothèque métallique moderne en passant par le classique fichier noir en carton épais, il prendra automatiquement une place considérabl au fur et à mesure qu'il s'agrandira. Les départements de langues vivantes dans les universités en ont pris conscience, accordant aux lexicographes une place matérielle qui jusqu'à ces dernières années leur était à tout le moins chichement mesurée.

Dans le cas d'un supplément français-danois en chantier, le format des fiches utilisées est le A6, c.-à.d. 14,8 x 10,5 cm. C'est de préférence sur des fiches de ce format que l'équipe rédactionnelle demande aux informateurs bénévoles d'envoyer leurs contributions. En plus de l'entrée et de son ou de ses équivalences dans l'autre langue, on indiquera si possible ses sources. En voici un exemple:

F-D.

guindaille [gɛ̃daj] s.f. (arg. belg.)
F studentergilde

A. Doppagne
Régionalismes de français
1978, p. 60

(Sauf en cas de prononciation particulière, l'informateur n'aura pas besoin d'indiquer la transcription phonétique de l'entrée communiquée, surtout si elle déjà enregistrée dans le DFD.)

Est-il besoin d'ajouter que, sous la direction de deux maîtres de la lexicographie aussi riches d'expérience que le sont A. Blinkenberg et P. Høybye, le dépouillement des matériaux est réparti de façon équitable

entre les membres de l'équipe rédactionnelle et leurs assistants et qu'un collationnement au "peigne fin" lié à une ultime sélection précède la rédaction définitive?

6. Conclusion

Cet aperçu de la lexicographie franco-danoise aura, je l'espère, montré que la lexicographie est une discipline scientifique à part entière dont les buts évoluent en fonction du développement de la langue et, par conséquent, du besoin des usagers, et dont les moyens procèdent non seulement d'une longue tradition mais surtout des apports les plus récents de la linguistique moderne, à la fois du point de vue épistémologique et du point de vue méthodologique. Il aura de plus indiqué l'abondance et la variété des sources d'information dont dispose le lexicographe bilingue d'aujourd'hui, sources rendant compte, et du passage dans la langue écrite d'une grande quantité de termes de la langue orale (d'où, pour le français plus que pour le danois, un clivage moins marqué entre ces deux codes), et de l'acquisition par la langue courante d'un vocabulaire préexistant mais infléchi par des acceptions et des emplois nouveaux ou issu du langage technique dans son sens le plus large. Cette richesse quelque peu anarchique s'opposant à une codification normative qui avait régi l'usage de la langue pendant des siècles n'en rend que plus malaisée la tâche du lexicographe travaillant sur un corpus aussi abondant et divers auquel il doit impartir, dans le cas d'un dictionnaire général bilingue, des limites raisonnables fondées sur des critères de sélection préétablis, dont l'application doit être encore plus surveillée lorsque le travail est mené par une équipe. Coordination effective entre les différents collaborateurs mais qui serait souhaitable aussi au niveau de la source d'information, sous forme d'une centralisation de toutes les données terminologiques recueillies par divers organismes menant généralement un travail solitaire. L'avenir permettra sans doute de lever cette lourde hypothèque de la dispersion des recherches terminologiques et d'offrir au lexicographe, à partir d'un même terminal centralisateur, toutes les données normalisées dont il aura besoin. Pour ce qui est du français, on ne peut que se réjouir de la création en 1976, sous le patronage du Haut Comité de la langue française, de l'AFTERM: Association française de terminologie, qui s'est fixé les objectifs essentiels suivants et les a déjà en partie réalisés:

- Organiser un inventaire permanent des données terminologiques préparées par les centres spécialisés et les divers chercheurs en constituant une banque permanente, constamment alimentée, de documentation terminologique englobant tous les aspects de la langue;
- Assurer la liaison entre les différents organismes de terminologie, faciliter les échanges entre eux et établir des modes de collaboration;
- Diffuser les matériaux terminologiques disponibles en les mettant à la disposition des lexicographes, des traducteurs, des établissements d'enseignement, etc. (C'est dans un but similaire qu'avait été créée par ailleurs La Banque des Mots.);
- Encourager la préparation et la publication de lexiques et de vocabulaires spécialisés dans les domaines où ils manquent ou sont insatisfaisants;
- Contribuer à créer des commissions et des réseaux de néologie;
- Promouvoir les recherches méthodologiques nécessaires aux travaux terminologiques et surtout fournir ou susciter toute contribution utile à leur normalisation.

On imagine que le jour où des systèmes parallèles fonctionneront à plein dans tous les pays, la tâche des lexicographes bilingues sera grandement facilitée du point de vue du dépouillement et du choix. L'ordinateur établit déjà des lexiques techniques, dont l'impression se fait directement à partir des sorties d'imprimantes qu'il délivre. La traductrice de poche n'est plus une utopie. Mais, dans le cas d'un dictionnaire général bilingue important, la part de l'homme sera-t-elle jamais éliminée? L'ordinateur parviendra immanquablement à ordonner sémantiquement les articles des dictionnaires, à les enrichir d'exemples confirmatifs, mais il restera toujours une machine, un exécutant subordonné au cerveau humain et qui ne pourra interférer.[44)]

De toute façon, nous n'en sommes pas encore là dans le cas du supplément français-danois entrepris. La part artisanale dans son élaboration reste prédominante et justifie le titre du présent article.

Pour un supplément au dictionnaire français-danois de Blinkenberg et Høybye! Explication d'une nécessité, mais aussi incita-

tion à toute bonne volonté de faire en sorte que cette nécessité trouve sa réalisation la plus satisfaisante par des contributions aussi larges et variées que possible.

François Marchetti

NOTES

1. Sur Margrethe Thiele, voir Kr. Sandfeld, Margrethe Thiele in memoriam, dans A. Blinkenberg et P. Høybye, Dansk-fransk ordbog, t. IV, Copenhague 1977, p. 1036-37.

2. Pour un aperçu de la lexicographie romane au Danemark à travers les âges ainsi que sur les buts et les limites du dictionnaire danois-français de 1975-1977 par Blinkenberg et Høybye, voir préface dans le t. 1 de cet ouvrage. On consultera également P. Høybye, L'état actuel de la lexicographie romane au Danemark, in Actes du 6e Congrès des Romanistes Scandinaves, Upsal 1975, p. 135-139.

3. V. Heino Døygaard, Politikens Cykelbog, Copenhague 1978, p. 61, 166, 168, 177, 194, 195.

4. V. le remarquable article de Charles R. Taber, Traduire le sens, traduire le style, in Langages, n° 28, Paris, déc. 1972, p. 55-63.

5. Une contrainte grammaticale empêche l'utilisation de se rappeler, qui se construit transitivement mais n'accepte pas de verbe complément. Rappelle-toi faire cela! est impossible. On entend parfois Rappelle-toi de faire cela! - ce qui s'explique, dans le langage familier, par contamination avec la construction se souvenir de. Mais Souviens-toi de faire cela! est également exclu, le verbe se souvenir ne pouvant, dans une telle construction, exprimer une projection dans le futur, pas plus d'ailleurs qu'il ne peut, d'une façon générale, se construire avec un infinitif présent.

6. C'est moi qui souligne.

7. Emile Littré, Dictionnaire de la langue française, Paris 1863-1872, 4 vol. et 1877, suppl., préface p. 3. Toute cette préface est à relire attentivement, car, outre qu'elle est admirablement composée, elle reste une leçon d'humilité, de sagesse et de science. Les principes de Littré ont servi de fondement aux recherches lexicographiques jusqu'à une époque avancée du XXe siècle, et certains ont gardé leur pleine valeur.

8. Pour des raisons qui tombent sous le sens, on ne peut modifier la conception générale (présentation, organisation de la matière, nomenclature, etc.) d'un supplément par rapport au dictionnaire qu'il complète, surtout si cette conception a fait largement ses preuves.

9. Ces renseignements m'ont été fournis verbalement par Poul Høybye. V. également du même: En oversættelsesordbog, in Danske opslagsværker, Copenhague 1971, p. 299-323.

10. Ainsi, à l'article vierge:
épée vierge, Kaarde, som endnu ei har været trukken mod vred Mand (sic!).

11. On retrouve ce principe de classement par exemple dans Jean Dubois et al., Lexis. Dictionnaire de la langue française, Paris 1975.

12. Karl Sachs et Césaire Villatte, Encyklopädisches französisch-deutsches und deutsch-französisches Wörterbuch.., I. Französisch-deutsch, II. Deutsch-französisch, Berlin 1880-1881.
Ce magnifique instrument de travail a connu plusieurs rééditions avec remises à jour successives. Il fait encore autorité aujourd'hui.

13. On remarquera également le grand nombre d'expressions familières (notées F) ou populaires (notées P) dans lesquelles entre le mot jambe, ainsi que les unités lexicales purement techniques (désignées par des symboles: marine surtout). On note par ailleurs l'absence de plusieurs tours fréquents: comme un emplâtre (un cataplasme, un cautère) sur une jambe de bois, avoir les jambes en coton (qu'on trouvera chez (2), mais dans une traduction insatisfaisante), partie de jambes en l'air, etc. De la matière en perspective pour le supplément!

14. A. Blinkenberg og P. Høybye, Fransk-dansk ordbog, I, Copenhague 1964, Forord (p. 5-6).

15. Albert Doppagne, Les régionalismes du français, Paris-Gembloux 1978.
Par exemple, en Belgique bonbon se dit le plus souvent d'un

petit gâteau sec; brosser, en jargon estudiantin, a le sens de sécher (un cours), dan. pjække.

16. La lexicalisation dont je viens de donner l'exemple le plus simple peut adopter d'autres formes: ainsi, elle peut être issue d'un type de phrase où le verbe passif ne comporte pas de sujet, mais uniquement un complément circonstant, ex.: mise en service. Sous quelle entrée classer cette formation dans un dictionnaire? Là encore, un principe directeur est à rechercher par le lexicographe, qui doit s'efforcer de l'appliquer rationnellement, en faisant, au besoin, figurer le terme sous une double entrée: solution commode mais encombrante, il est vrai. Un autre type de formation sera, en revanche, plus facile à classer. Il s'agit d'unités composées d'un nom et d'un adjectif et issues d'une double transformation: d'abord, la transformation de la phrase de base dont le verbe produit le substantif de la formation lexicale; ensuite, la transformation qui donne naissance à un adjectif issu de l'élément nominal de la formation composée qui a constitué le sujet de la phrase de base:

voyage présidentiel ←— voyage du président ←— le président voyage

17. Pour le mot air, c'est le classement adopté par le DFD, qui lui attribue donc trois entrées, alors que le dictionnaire de Sick ne lui en attribuait que deux en fonction de la terminologie (air (lat. aer): 1. fluide; 2. manière d'être; et air (it. aria): mélodie).

18. Par un seul mot, c'est impossible, aucun terme français ne recouvrant toutes les connotations du mot danois. J'ai proposé quelques solutions dans: Variations sur le "hygge", in Traduire, n° 69, Paris déc. 1971, p. 9-12. Beaucoup de termes chargés ainsi de connotations spécifiques à une culture, donc à une langue, nécessitent en traduction, si l'on ne désire pas une perte de sens trop considérable, ou bien une explication (sous forme de périphrase) intégrée aussi habilement que possible au texte, ou bien une note en bas de page. Je sais bien que Georges Mounin condamne ce procédé ("La note en bas de page est la honte du traducteur"), mais comment alors expliquer ce qu'est

Valby bakke? Comment l'intégrer au texte? En le traduisant par colline de Chaillot? Certes pas. La note en bas de page est un pis-aller mais elle est parfois inévitable.

19. Pour un aperçu des problèmes généraux que pose la synonymie lexicale, v. W.L.Fischer, Äquivalenz und Toleranzstrukturen in der Linguistik. Zur Theorie der Synonyma, Munich 1973; B. Lamizet, Recherches pour une théorie de la description sémantique. Pour une approche formelle de la synonymie lexicographique, Cahiers de Lexicologie, XXVI, Besançon 1975, I, p. 15-46; E. Lipshitz, Réflexions sur la synonymie lexicale, Cahiers de Lexicologie, XXXII, Besançon 1978, I, p. 103-117.

20. V. notamment R. Barthes, Système de la mode, Paris 1967; A.-J. Greimas (ed.), Sign, Language, Culture, La Haye 1970 et (ed.) Essais de sémiotique poétique, Paris 1972; J. Kristeva, Recherches pour une sémanalyse, Sêmeiotikè, Paris 1969; J. Kristeva, J. Rey-Debove et D.J. Umiker (eds), Essays in Semiotics. Essais de sémiotique, La Haye 1971.

21. R. Dubuc, Qu'est-ce que la terminologie? in La Banque des Mots, n°13, Paris 1977, p. 3-14. V. aussi J.-C. Corbeil, Aspects du problème néologique, La Banque des Mots, 2, Paris 1971, p. 123-136.

22. Alain Rey, Dictionnaire et français vivant: l'expérience du Petit Robert 1978, in La Banque des Mots, n° 15, Paris 1978, p. 10. (Passages soulignés par moi).

23. Crédibilité au sens de "caractère de ce qui est croyable" est attesté en français depuis le milieu du XVII^{e} siècle, mais ce n'est qu'à partir des années 1960 qu'il a été appliqué à des animés. Il me paraît même que le mot n'est pratiquement plus employé à l'heure actuelle dans son usage premier, où il est supplanté par vraisemblance (d'un roman, d'un film, etc.).

24. Il serait intéressant de déterminer les processus qui font que l'inconscient collectif adopte tel mot ou telle expression lancés par les media de masse pour en rejeter, à plus ou moins brève échéance, tel ou telle autre. Mais cela exigerait une grosse étude en soi, qui déborderait largement le cadre de cet article.

25. Sur le T.L.F., voir le compte rendu de Hans Boll-Johansen dans Revue Romane, XIII 2, Copenhague 1978, p. 336-339. Tout en notant les énormes services que l'informatique a rendus dans le dépouillement des matériaux pour la constitution du T.L.F., Hans Boll-Johansen ne peut que constater l'inconvénient majeur de l'ordinateur: "livrer la matière brute sans opérer de choix qualitatif" (v. en particulier les exemples choisis judicieusement, p. 337-338). V. également Suzanne Hanon, Mots dans le texte, mots hors du texte: réflexions méthodologiques sur quelques index et concordances appliqués à des oeuvres françaises, italiennes ou espagnoles, dans Revue Romane XII 2, Copenhague 1977, p. 275 et ss.

26. Pour avoir une vue d'ensemble historique des dictionnaires français d'avant env.1966, on consultera George Matoré, Histoire des dictionnaires français, Paris 1967.

27. Je parle évidemment de la partie langue, celle qui précède les fameuses pages roses. A noter cependant que la plus récente édition du Petit Larousse (1981), entièrement refondue, est nettement meilleure.

28. Sous l'influence principale de la presse écrite, les sigles ont envahi le vocabulaire contemporain. Certains sigles sont même devenus de véritables mots: ASSEDIC, p. ex. D'autres ont donné des substantifs: E.N.A., énarque; C.G.T., cégétiste; S.M.I.C., smicard, etc. Il existe, en français, un excellent répertoire de sigles: le Dictionnaire de sigles nationaux et internationaux par Michel Dubois (Paris 1977). V. compte rendu de cet ouvrage par François Marchetti dans Revue Romane, XIV 2 Copenhague 1979, p. 336-337.

29. Depuis la mort de Robert le Bidois, en 1972, Jacques Cellard tient la rubrique langage au journal "Le Monde". Ses articles, dont ceux écrits entre 1971 et 1975 viennent d'être réunis en un volume, sont une mine de renseignements sur l'évolution du français contemporain et sur un usage qui procède parfois d'un laxisme un peu abusif, quoique contrôlé.

30. Etre à la redresse = savoir se faire respecter, au besoin par la violence; en imposer.
Etre à la coule = être au courant.

31. Alain Rey, Dictionnaire et français vivant: l'expérience du Petit Robert 1978, in La Banque des Mots, n° 15, Paris 1978, p. 12.

32. Ibid., p. 12.
La revue de presse du périodique "Jeune Afrique" (n° 1079, 9 sept. 1981, p. 30) cite un article récent du "Monde Dimanche" sur quelques particularités du français d'Afrique noire. Depuis une dizaine d'années, les africanistes français rassemblent des mots et expressions à consonance française usités dans les anciennes colonies françaises d'Afrique noire (plus particulièrement en Côte d'Ivoire, au Togo et au Sénégal) et qui sont, soit de pures créations, soit des termes et expressions ayant un sens différent de celui qui est le leur en français de France. Parmi quelques verbes usuels, on citera comme créations: arriérer (faire marche arrière, reculer), cadeauter, cadoter (qq., lui faire un cadeau), carencer (manquer à son devoir, à ses obligations), cigaretter (fumer une cigarette, mais aussi en offrir une à qui n'en a pas), clienter (qq., se l'attacher comme client par des procédés commerciaux honnêtes), confiancer (qq., lui faire confiance), droiter (tourner à droite), gaucher (tourner à gauche). Plus familiers: confiturer (mettre de la confiture sur son pain), doigter (montrer du doigt en signe de désapprobation), dallasser (!) (crâner, rouler des épaules), cabiner (aller aux cabinets), se brailler (se reboutonner, contraire de "se débrailler"). Quelques-uns de ces verbes permettent d'éviter les périphrases habituelles au français de France: flécher (atteindre d'une flèche), couteauner, coutoyer (frapper d'un coup de couteau), flûter (jouer de la flûte), camembérer (!) (sentir fort des pieds).
Autres verbes, mais existant eux aussi en français de France avec un sens différent: amender (non pas "rendre meilleur", mais "frapper d'une amende"), balancer (peser avec une balance européenne), chiffonner (une femme, repousser ses avances), choquer (une femme, lui faire des avances pressantes), clocher (réussir, bien marcher; là, c'est tout le contraire du sens normal), contracter (engager par contrat), déconseiller (donner un mauvais conseil), désintéresser (ennuyer, déplaire), etc.

Si cette tendance s'accentue, le français d'Afrique noire ne deviendra-t-il pas, se demande l'auteur de l'article, un véritable "créole à base française"? "En tout cas, conclut-il, le français des quartiers populaires d'Abidjan (...), de Dakar ou de Kinshasa n'est plus compréhensible au Français de passage. C'est un fait."
Reste à savoir s'il faut inclure dans un corpus français-danois un certain nombre de ces termes et expressions propres au français d'Afrique noire. La réponse ne peut qu'être affirmative, dans la mesure où ce choix pourra se faire selon les principes déjà signalés et sur la base de listes sûres, établies par des spécialistes.

33. Albert Doppagne, Les régionalismes du français, Paris-Gembloux 1978.

34. Il faut constater à cet égard la primauté de l'anglais comme langue véhiculaire .

35. Ne figure pas le lieu de publication. J'ai signalé aux éditeurs cette lacune regrettable. La plus récente édition de ce répertoire date de 1980. Une nouvelle est, au moment où j'écris ces lignes (juin 1981), sous presse. Espérons qu'y seront indiqués les lieux de publication.

36. La maison d'édition hollandaise Elsevier s'est spécialisée dans la publication d'un nombre imposant de dictionnaires et répertoires multilingues.

37. Par exemple, le Vocabulaire phraséologique (français-allemand-anglais-italien-néerlandais-danois) établi sur la base du Traité instituant la Communauté économique européenne (1975) ou le Vocabulaire du Statut des fonctionnaires des Communautés européennes... (1975).

38. En voici la liste complète, arrêtée au 31 décembre 1980, pour les vingt premiers numéros:

38. En voici la liste complète, arrêtée au 31 décembre 1980, pour les vingt premiers numéros:

Acarologique (La terminologie), par L. Van der Hammen, n° 8, p. 205.
Administration (Vocabulaire de l'), par R. Catherine, n° 4, p. 165.
Aéronautique (La construction), par J. Guéret, n° 4, p. 165.
Aéroports (Terminologie des), par L. Dalbec, C. Fournier et M. Rivard, n° 5, p. 75.
Agropharmacie (L'), par R. Longchamp, n° 13, p. 33.
Alpinisme (Vocabulaire de l'), par B. Amy, n° 4, p. 165.
Anglicismes médicaux (Les), par J.-Ch. Sournia, n° 4, p. 313.
Apiculture (L'), par Ch. Courant, n° 16, p. 197.
Athlétisme, par J. Amsler, n° 1, p. 89.
Audio-visuel (Terminologie de l'), par R. Godiveau, n° 3, p. 79; n° 5, p. 65, et n° 7, p. 113.
Automobile (Le sport), par J. Amiard, n° 8, p. 155.
Aviation, concorde des langues (L'), par A. Turcat, n° 8, p. 145.

Bâtiment, Travaux publics et Urbanisme (Vocabulaire du), par J. Hautreux, n° 3, p. 87, et n° 5, p. 72.
Bâtiment (Vocabulaire de l'industrie du), par B. Couture, n° 8, p. 185.
Betteraves (La culture), par M. Mariaux, n° 18, p. 185.
Bois (Les métiers du), par B. Compin, n° 9, p. 69.
Brasserie-malterie (Lexique des termes de), par J.-M. Clément, n° 13, p. 69.
Bridge (Vocabulaire du), par R. Fehr, n° 18, p. 215.

Café (Le), par R. Coste, n° 12, p. 187.
Canada (Petit glossaire nordique portant référence au), par L.-E. Hamelin, n° 9, p. 93.
Cartons, papiers et pâtes (Petit glossaire des essais de), par M.-L. Seren-Rosso, n° 17, p. 25.
Champignons de couche, par J. Hesbot, n° 20, p. 167.
Chapellerie (Vocabulaire de la), par Ch. Silbermann, n° 9, p. 43.
Charpenterie (Un glossaire de la), par R. Blais, n° 20, p. 161.
Commissions ministérielles de Terminologie (Les, observations générales), par M. Feyry, n° 5, p. 47.
Conchyliologie (Terminologie de la), par B. Salvat, n° 17, p. 61.
Conteneurisation (La), par E. Le Du, n° 9, p. 35.
Crédit documentaire (Les opérations de), par L. Gagnon, n° 19, p. 35.
Cristal (L'art et la technique du), par Compagnie des Cristalleries de Baccarat, n° 14, p. 129.

Dactylographie (La), par L. Sasson et A. Doppagne, n° 3, p. 67.
Diamant (Le), par P. Paillette, n° 9, p. 77.

Ebénisterie d'art (L'), par R. Fonvieille, n° 7, p. 69.
Echecs (Les), par J. Marceil, n° 20, p. 179.
Ecrous, boulons, vis, par M. Duchart, n° 15, p. 85.
Electronique horlogère (Vocabulaire de l'), par J. Jouanic et P.-A. Mayol, n° 14, p. 161.
Energie solaire (Glossaire sur l'), par O. Leenhardt, n° 19, p. 57.
Environnement (L'), par J. Ternisien, n° 2, p. 205.
Environnement (Remarques sur les problèmes posés par l'introduction des termes techniques économiques dans un lexique de l'), par B. Bourgeois, n° 6, p. 205.
Espace (Terminologie de l'), par le C.I.L.F., n° 19, p. 49.
Ethnologie (Vocabulaire de l'), par M. Panoff et M. Perrin, n° 8, p. 137.

Ferroviaire (Terminologie), par V. Canyn, n° 14, p. 137.
Figurine historique, par J.-L. Pellé, n° 15, p. 75.
Finances (Les), par A. Giovaninetti, n° 2, p. 163.

Galvanisation dans les pays francophones et anglophones (La terminologie de base employée en), par S. Schrayer, n° 9, p. 61.
Géophysique (Glossaire de), par O. Leenhardt, n° 12, p. 205.
Géotechnique (La), par A. Rampon, n° 8, p. 129.

Hockey sur glace (Histoire du vocabulaire québécois), par S. Aléong, n° 20, p. 195.
Horloger (Vocabulaire), par M. Renaud, n° 11, p. 55.

Images et des sons (Des), par R. Mauge, n° 4, p. 185.
Information (dans les entreprises), par L. Bon, n° 20, p. 211.
Informatique (Terminologie de l'), par J.-P. Costa, n° 3, p. 96.

Laser (Vocabulaire du), par W. Holzer, P. Ranson, n° 7, p. 87.
Machine-outil (Lexique de la), par J.-P. Michaux, n° 16, p. 215.
Marchés de gros (Les), par Semmaris, n° 12, p. 175.
Maréchalerie (Termes techniques employés en), par P. d'Autheville, n° 12, p. 165.
Mécanique des surfaces (La), par Centre stéphanois de Recherches mécaniques, n° 13, p. 89.
Météorologie (La), par G. Larivière, n° 10, p. 197.
Microphone (Vocabulaire du), par R. Dubuc, n° 2, p. 155.
Militaire (Vocabulaire), par le général Perrot, n° 4, p. 203.
Minier (La synonymie dans le langage), par P. Auger, n° 8, p. 177.

Navires (Petit glossaire des noms de, au XVIII[e] siècle), par P. Villiers, n° 9, p. 87.
Néologie américaine contemporaine, par G. Pierson, n° 15, p. 89.
Nucléaire (Vocabulaire), n° 5, p. 57.

Optique corpusculaire (Vocabulaire de l'), par M. Cotte, n° 7, p. 95.

Panneaux stratifiés décoratifs, par M.-F. Mouchot, n° 15, p. 69.
Papiers, cartons et pâtes (Petit glossaire des essais de), par M.-L. Seren-Rosso, n° 17, p. 25.
Parfumerie (Essai pour une terminologie), par Syndicat français de la Parfumerie, n° 14, p. 195.
Pêche fluviale (Terminologie), par J. Arrignon, n° 15, p. 61.
Pétrolière (La terminologie), par J. Hure, n° 2, p. 181, et n° 5, p. 61.
Phares et balises (Noyau d'un vocabulaire), par G. Bablon, n° 15, p. 53.
Photogrammétrie (Définition, méthodes, historique et terminologie), par J. Cruset, n° 11, p. 71.
Phytoclimatologie numérique (Eléments de vocabulaire), par H. Brisse et G. Grandjouan, n° 17, p. 71.
Pisciculture-salmoniculture (Terminologie de la), par S. C. d'Honincthun, n° 19, p. 79.
Pneumatique (Petit dictionnaire des termes techniques du), par P. Maurer, n° 14, p. 175.
Porcelaine et porcelainiers (Vocabulaire), par Haviland et N. Blondel, n° 16, p. 207.
Pur-sang en France (Terminologie de l'industrie du), par M.-L. Kearney, n° 20, p. 187.
Pyrotechnique et poudrier (Le vocabulaire), par M. Thévenin, n° 13, p. 49.

Radar (Vocabulaire du), par S. Schrayer, n° 10, p. 186.
Reliure-main, par J. Flety, n° 17, p. 83.
Revêtements de sols textiles (Terminologie utilisée en matière de), par P. Turbin, n° 12, p. 193.

Salines (Terminologie des), par Solvay & C[ie], n° 14, p. 169.
Salmoniculture (Terminologie de la), par S. C. d'Honincthun, n° 19, p. 79.
Sanitaire et technique de l'eau (Terminologie du), par B. Couture, n° 6, p. 171.
Sciences et techniques nucléaires, par A. Rys, n° 1, p. 77.
Sellerie (Termes techniques employés en), par P. d'Autheville, n° 14, p. 149.
Sériciculture (Terminologie de la), par H. Bouvier, n° 17, p. 49.
Serrurerie (La), par M. Serpette, n° 9, p. 51.
Sports (La langue des), par G. Petiot, n° 10, p. 155.

Tabac (Le), par J. Flesselles, n° 18, p. 175.
Techniques spatiales, par R. Pinder et R. Rousselot, n° 1, p. 103, et n° 5, p. 55 — par C.I.L.F., n° 19, p. 49.
Textile (Etude terminologique sur certains termes de), par R. Dubuc, n° 6, p. 183.
Thésaurus (Coordination des, dans le cadre du réseau national d'information scientifique et technique), par D. Menillet et J.-M. Grandjouan, n° 9, p. 109.
Thésaurus (de pharmacologie en langue française), n° 2, p. 229.
Thésaurus de l'économie et de l'énergie (Problèmes de vocabulaire dans), par F. Blamoutier, n° 5, p. 8.
Thésaurus multilingues (Problèmes de langue dans les), par AFNOR, B.N.I.S.T., C.I.L.F., n° 9, p. 99.
Timbres-poste (L'imprimerie des), par M. Marsaud, n° 8, p. 197.
Transports (Les), par G. Ladet, n° 2, p. 197, et n° 5, p. 69.
Transports publics parisiens (Les), par J. Bordeau, n° 18, p. 193.

Visserie-boulonnerie, par M. Duchart, n° 15, p. 85.
Vocabulaire normalisé publié par l'AFNOR (Le), par J. Grimanelli, n° 4, p. 197.

39. Sans compter que certains termes peuvent avoir subi des changements ou des glissements de sens et que certains équivalents danois ne sont plus appropriés.

40. Ainsi qu'au Danemark, le catalogue (plus réduit) d'un grand magasin comme Daells Varehus.

41. Ce fait est d'autant plus regrettable qu'il y a souvent un contraste frappant entre l'indigence et l'inadéquation de la langue et la somptuosité de la présentation: papier de luxe, illustrations polychromes, etc.

42. C'est à mon ami Denis Dornoy que je dois ces renseignements. Qu'il en soit ici remercié.
Sur le vocabulaire de l'informatique en danois, voir EDB-Ordbog (en collaboration avec Dansk Standardiseringsråd), Copenhague 1971.
V. aussi, pour le français, Science et Vie, La révolution télématique, numéro spécial hors série, Paris, sept. 1979.

43. Une grosse banque française, Le Crédit Lyonnais, distribue à ses employés une publication interne destinée à remédier à l'usage abusif de l'anglais (et du franglais!) dans le vocabulaire courant du monde de la banque. Je tiens également ce renseignement de Denis Dornoy.

44. V. Suzanne Hanon, art. cité (note 25), p. 274-276.

PRINCIPAUX OUVRAGES ET ARTICLES CONSULTÉS

Académie Française, Dictionnaire, éditions de 1694, 1718, 1740-1743, 1762, 1798, 1835 et 1935.

v. Aphelen (H.), Dansk-fransk og Fransk-dansk ordbog, I-II, Copenhague 1772-1773.

Banque des mots (La), revue de terminologie française publiée par le Conseil International de la Langue Française, I-XX, Paris 1971-1980.

Benveniste (E.), Formes nouvelles de composition nominale, in Bulletin de la Société linguistique de Paris, t. LXI, Fasc. 1, Paris 1966, p. 82-95.

" " , Fondements syntaxiques de la composition nominale, in Bull. de la Soc.ling. de Paris, t. LXII, fasc. 1, Paris 1967, p. 15-31.

Blinkenberg, (A.), Fransk-dansk ordbog, conférence ronéotypée faite lors de la présentation du DFD le 20 sept. 1966 à Copenhague. 9 p.

" " , Om tosproget leksikografi, texte inédit d'une conférence s.d.; 18 p. Texte aimablement communiqué par l'auteur, que je remercie ici.

Blinkenberg (A.) et Høybye (P.), Fransk-dansk ordbog, I-II, Copenhague 1961-1966.

" " " " , Dansk-fransk ordbog, nyudgave, I-II-III-IV, Copenhague 1975-77.

Blinkenberg, (A.) et Thiele (M.), Dansk-fransk ordbog, Copenhague 1937.

Cahiers de Lexicologie, revue internationale de lexicologie et de lexicographie, XXVI à XXXVII, Besançon 1975-1980.

Cellard (J.) et Rey (A.), Dictionnaire du français non conventionnel, Paris 1980.

" " et Sommant (M.), 500 mots nouveaux définis et expliqués, Paris-Gembloux 1979.

Corbeil (J.-C.), Aspects du problème néologique, La Banque des Mots, 2, Paris 1971.

Doppagne (A.), Les régionalismes du français, Paris-Gembloux 1978.

Dubois (J.) et al., Dictionnaire de linguistique, Paris 1972.

Dubuc, (R.), Qu'est-ce que la terminologie? La Banque des Mots, 13, Paris 1977.

Ducrot (O.) et Todorov (T.), Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Paris 1972.

Duneton (Cl.), Parler croquant, Paris 1973.

" " , La puce à l'oreille (anthologie des expressions populaires avec leur origine), Paris 1978.

EDB-ordbog, Copenhague 1971.

Esnault (G.), Dictionnaire historique des argots, Paris 1965.

Fischer (W.L.), Äquivalenz une Toleranzstrukturen in der Linguistik. Zur Theorie der Synonyma, Munich 1973.

Furetière (A.), Dictionnaire universel, 1690. Réédition préfacée, illustrée et indexée, Paris 1978.

Galisson (R.) et Coste (D.), Dictionnaire de didactique des langues, Paris 1976.

Gilbert (P.), Dictionnaire des mots nouveaux, Paris 1968.

" " , Dictionnaire des mots contemporains, Paris 1979.

Grand Larousse encyclopédique, I-X, Paris 1960-1964 (suppl. 1968 et 1975).

Grand Larousse de la langue française, I-VII, Paris 1971.

Greimas (A.-J.), (ed.) Sign, Language, Culture, La Haye 1970.

" " , " Essais de sémiotique poétique, Paris 1972.

Guiraud (P.), Le français populaire, Paris 1973.

Hvalkof (S.), Etude comparative des données terminologiques des banques de terminologie DANTERM, B.T.Q., EURODICAUTOM, NORMATERM, O.F.L., Ecole des

Hautes Etudes Commerciales et des Langues modernes de Aarhus, I-II (dactylographié), Aarhus 1981.

Høybye (P.), En oversættelsesordbog, in Dansk opslagsværker, Copenhague 1971.

" " , L'état actuel de la lexicographie romane au Danemark, in Actes du 6e Congrès des Romanistes Scandinaves, Upsal 1975.

Kristeva (J.), Recherches pour une sémanalyse, Sêmeiotikè, Paris 1969.

" " , Rey-Debove et Umiker (D.J.), (eds), Essays in Semiotics. Essais de Sémiotique, La Haye 1971.

Lamizet (B.), Recherches pour une théorie de la description sémantique. Pour une approche formelle de la synonymie lexicographique, Cah. de Lex., XXVI, Besançon 1975, I.

Lipshitz (E.), Réflexions sur la synonymie lexicale, Cah. de Lex., XXXII, Besançon 1978, I.

Littré (E.), Dictionnaire de la langue française, Paris 1863-1872, 4 vol. + suppl. 1877.

Matoré (G.), Histoire des dictionnaires français, Paris 1967.

Mounin, (G.), Les problèmes théoriques de la traduction, Paris 1963.

Nudansk-ordbog, 7. udgave, Copenhague 1972.
Ordbog over det danske Sprog, Copenhague 1919 ss. Nouvelle édition en 28 vol. 1970 -

Rat (M.), Dictionnaire des locutions françaises, Paris 1957.

Rey (A.), Dictionnaire et français vivant: l'expérience du Petit Robert 1978, La Banque des Mots, n° 15, Paris 1978.

" " et Chantreau (S.), Dictionnaire des expressions et locutions figurées, Paris 1979.

Rey-Debove (J.), Etude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains, Paris 1971.

Rey-Debove (J.), Le métalangage, Paris 1971.

Robert, (P.), Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, I-VII, Paris 1966 + suppl. 1970.

Robert, Petit (Le), Paris 1967, éd. augmentée 1981.

Science et Vie, n° spécial hors série, La révolution télématique, Paris sept. 1979.

Sick (Chr.), Fransk - dansk-norsk ordbog, Copenhague et Christiania 1883; 2e édition par Carl Michelsen, ibid. 1904.

Taber (Ch. A.), Traduire le sens, traduire le style, Langages, n° 28, Paris déc. 1972.

Trésor de la langue française, Ed. du C.N.R.S., I-VII parus en 1981.

Wolff (Odin), Fransk og dansk Lexicon, efter de bedste Ordbøger udarbeidet, I, Copenhague 1796.